

Paris 5^e, éléments de diagnostic

Préparation du PLH de Paris



Directeur de la publication : Francis Rol-Tanguy

Directrice de la rédaction : Dominique Alba

Étude réalisée par : Mathilde Aladame, Jean-François Arènes, Sandrine Gueymard et Stéphanie Jankel

Sous la direction de : Audry Jean-Marie

Cartographie : Christine Delahaye et Anne Servais

Maquette : Apur

PRÉPARATION DU PLH DE PARIS

Paris 5^e, éléments de diagnostic

Avec 62 660 habitants en 2007, le 5^e arrondissement a la dimension d'une ville de province de la taille de Quimper. Après une longue période de baisse, la population de l'arrondissement enregistre entre 1999 et 2007 un gain de 3 815 habitants, soit une progression de 6,5 %. Cette progression est plus marquée que celle observée au niveau de l'ensemble de Paris (+ 67 800 habitants de 1999 à 2007, soit +3,2 %).

L'arrondissement est également un site d'activité et d'emplois. Il accueille 53 960 emplois en 2006. Les effectifs de l'emploi public représentent près de la moitié des emplois salariés, avec notamment une présence marquée des fonctions d'enseignement supérieur et de recherche. Après avoir observé une tendance à la hausse entre 2003 et 2007 (+ 6,6 % dans le 5^e, contre -1,9 % à Paris), l'emploi salarié privé accuse toutefois une légère baisse entre 2007 et 2008 (-0,9 %).

L'évolution de la structure des âges de la population entre 1999 et 2006 est marquée par l'augmentation de la part des personnes âgées de 60 ans ou plus (21,2 % en 2006, 19,5 % en 1999), qui conservent un poids bien plus important dans le 5^e arrondissement qu'en moyenne à Paris (18,7 % en 2006). La part des moins de 20 ans augmente également, passant de 17,4 % en 1999 à 18,4 % en 2006, se rapprochant ainsi de la moyenne parisienne (18,7 %). La part de la population immigrée progresse quant à elle légèrement (15,8 % en 2006, 14,8 % en 1999) mais reste inférieure à celle observée à Paris (20,0 %) et en Ile-de-France (16,9 %).

La population du 5^e arrondissement se distingue par une faible composante familiale : en 2006, il compte 6 162 familles, soit 18,4 % des ménages contre 22,5 % à Paris. Parmi ces familles, la proportion des foyers monoparentaux est en hausse (26,3 % des familles en 2006 contre 24,4 % en 1999) mais reste un peu moins marquée qu'à Paris (27,6 % en moyenne). Les familles nombreuses sont également plus faiblement représentées (2,4 % de familles avec 4 enfants ou plus, contre 5,0 % à Paris). La taille moyenne des ménages est par conséquent un peu plus faible dans l'arrondissement qu'en moyenne à l'échelle parisienne (1,75 dans le 5^e arrondissement contre 1,88 à Paris), bien qu'elle augmente légèrement entre 1999 et 2006 (1,71 en 1999).

Sur le plan de la composition sociale et professionnelle, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures, déjà la plus élevée de la capitale, progresse fortement (54,4 % en 2006, contre 50,1 % en 1999) alors que la part des employés et ouvriers poursuit sa baisse (18,9 % en 2006, 21,3 % en 1999). La proportion de professions intermédiaires est quant à elle relativement stable (21,7 % en 2006, 21,8 % en 1999), mais reste inférieure aux moyennes parisienne et régionale (respectivement 23,9 % et 26,1 %). Le revenu médian des ménages de l'arrondissement progresse à un rythme légèrement plus soutenu que celui de l'ensemble des parisiens (+17,2 % de 2001 à 2007 dans le 5^e, +15,6 % à Paris). Avec 29 855 euros par ménage en 2007, le 5^e arrondissement figure parmi les arrondissements les plus aisés de la capitale (5^e rang parisien ; 23 293 euros en moyenne à Paris).

Les prix immobiliers dans le 5^e arrondissement ont connu une forte hausse entre 2001 et 2008, passant de 4 638 €/m² en 2001 à 7 838 € en 2008, soit une hausse de 69,0 % légèrement moins marquée qu'à l'échelle de la capitale (+78,3 %). Toutefois, comme à Paris, les prix accusent une forte baisse entre 2008 et 2009 (-7,6 % dans le 5^e, -5,0 % à Paris). A 7 244 € du m² en 2009, les prix immobiliers dans le 5^e arrondissement figurent toujours parmi les plus élevés de la capitale (5^e rang parisien).

Selon l'inventaire SRU, le 5^e arrondissement compte 2 363 logements sociaux SRU au 1^{er} janvier 2009, soit 7,4 % des résidences principales. Parmi les arrondissements centraux, après le 4^e arrondissement, le 5^e est celui qui concentre la part la plus importante de logements sociaux. Géographiquement, ils sont principalement concentrés au sud est de l'arrondissement. Entre les 1^{er} janvier 2002 et 2009, le nombre de logements sociaux a progressé, passant de 1 800 logements sociaux à 2 363. Dans le même temps, le nombre de demandeurs de logements sociaux a progressé : en 2008, on compte 1 718 demandeurs en 2008, soit 4,9 % des ménages (8,0 % à Paris).

Le 5^e arrondissement compte 11 structures d'hébergement ouvertes à différents publics : 2 centres d'hébergement d'urgence (107 places), 4 résidences étudiantes (510 places), 3 foyers de jeunes travailleurs (121 places), une résidence pour personnes âgées dépendantes (111 places), et 1 foyer d'hébergement pour personnes handicapées (21 places).

Sur les 1 030 immeubles inscrits au plan de l'éradication de l'habitat indigne, 2 sont situés dans le 5^e arrondissement. Ces deux adresses ont fait l'objet d'une réhabilitation privée : l'une a été traitée dans le cadre de l'OAHD et l'autre reste sous la surveillance des services techniques de l'habitat de la Ville. L'arrondissement recense par ailleurs 13 établissements pratiquant de l'hébergement social : 9 hôtels meublés et 4 hôtels de tourisme. Ces établissements sont utilisés pour héberger des familles démunies qui ne trouvent pas d'autres solutions pour se loger, faute de moyens ou de garanties suffisantes. En janvier 2010, 6 établissements ont fait l'objet d'une procédure administrative au titre de la sécurité, du risque d'incendie, de l'état de salubrité ou du saturnisme. Entre 2001 et 2007, 1 hôtel a été acquis pour créer du logement social ordinaire.

Enjeux

- La mixité sociale et démographique
- L'amélioration énergétique des bâtiments et la limitation des gaz à effets de serre

Sommaire

DONNÉES DE CADRAGE	1
Démographie et population	1
Population	1
Population et composition des ménages	3
Familles	4
Ressources des ménages	5
Activité des ménages	7
Équilibre habitat/activités	9
Emploi	9
Commerce	10
PARC DE LOGEMENTS ET MARCHÉ DE L'HABITAT	11
Données générales	11
Parc de logements	11
Structure foncière et époques de construction des logements	12
Construction de logements	14
Opérations d'aménagement et emplacements réservés	15
Résidences principales	17
Emissions de gaz à effets de serre	18
Marché des logements privés	19
Les ventes de logements	19
Le marché locatif privé	21
Logement social	22
Parc de logement social SRU	22
Parc de logement social intermédiaire	24
Production de logements sociaux	25
Demande de logements	26
Profil des demandeurs de logement	27
Attributions de logements sociaux	28
Hébergements, logements temporaires et produits spécifiques	29
Mobilisation du parc privé pour l'hébergement	30
POLITIQUE DE RENOUVELLEMENT ET DE REQUALIFICATION DU PARC EXISTANT	31
Interventions publiques dans le parc privé ancien	31
Traitement de l'habitat indigne	31
Prévention de la dégradation de l'habitat ancien	32
Parc privé et développement durable	34
Requalification des quartiers anciens	34
Hôtels meublés	35
Amélioration du parc locatif social	36
DÉFINITIONS	37

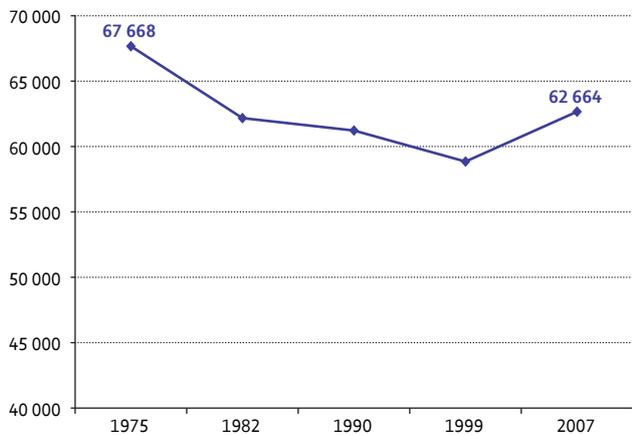
Données de cadrage

DÉMOGRAPHIE ET POPULATION

Population

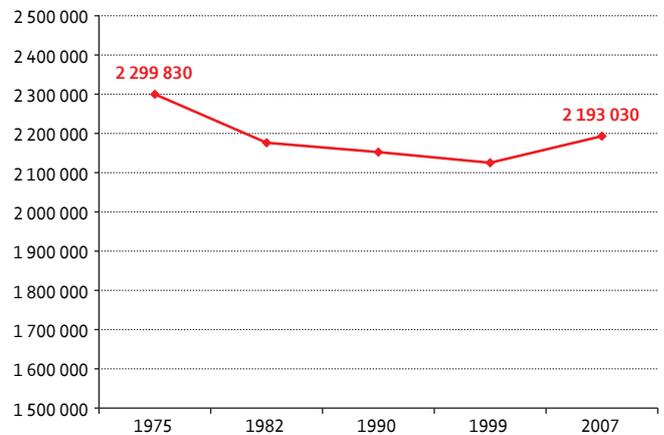
Après avoir connu une forte diminution du nombre de ses habitants entre 1975 et 1999 (- 13,0 %), le 5^e arrondissement enregistre un regain démographique: il compte 62 664 habitants en 2007 alors qu'il en comptait 58 849 en 1999, soit un gain de 3 815 habitants (+ 6,5 %). Ce rebond démographique est plus marqué dans le 5^e que dans l'ensemble de la capitale (+ 67 800 habitants de 1999 à 2007, soit +3,2 %).

Évolution de la population (1975-2007)
5^e arrondissement

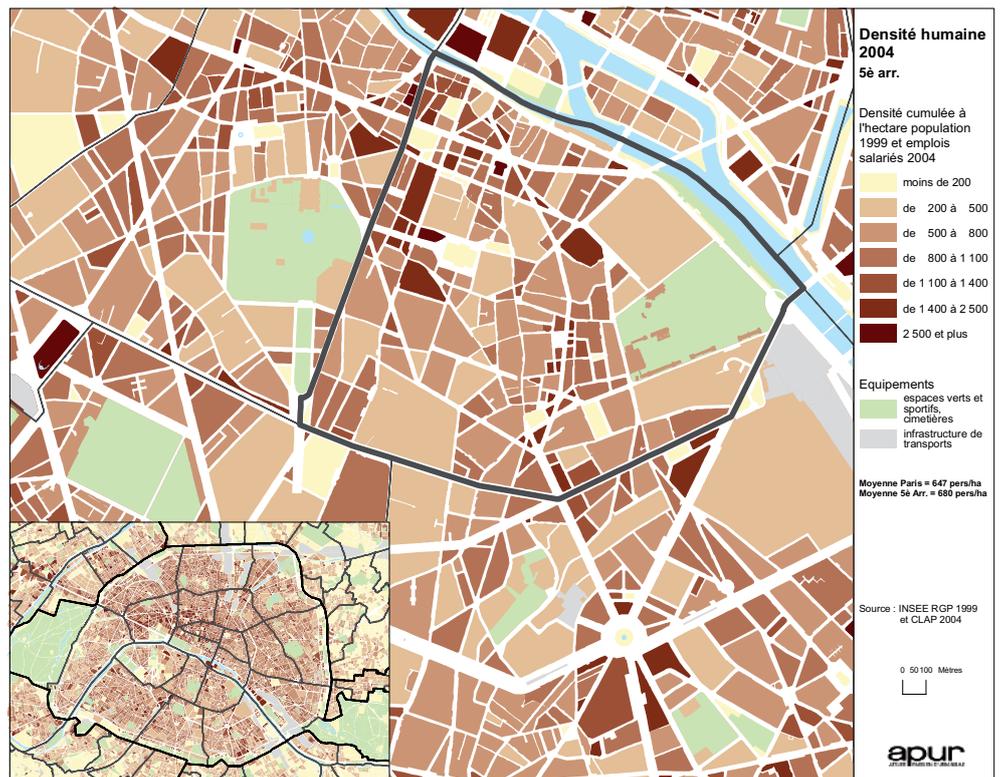


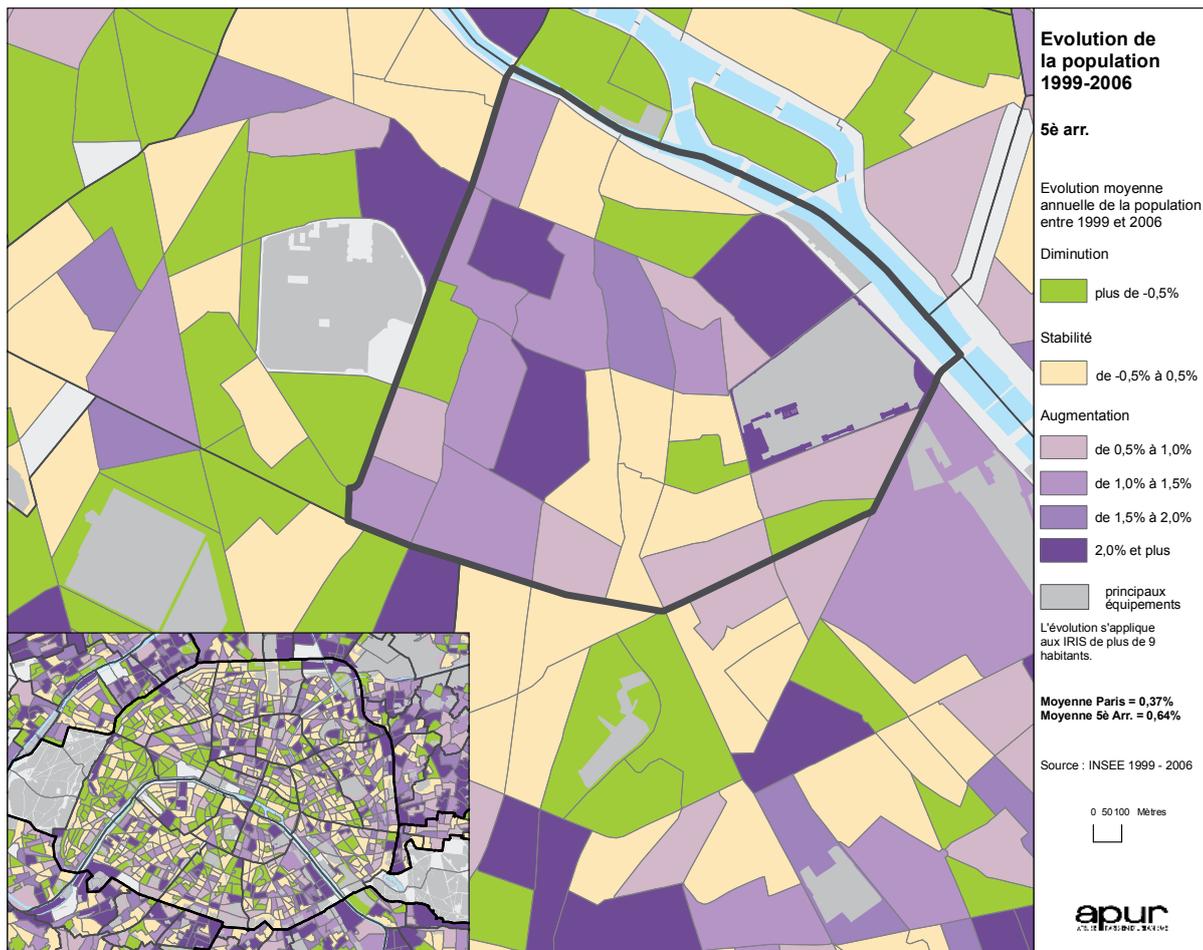
Source : INSEE, recensements de la population

Paris



Source : INSEE, recensements de la population





Superficie: 254 hectares

Population: 62 664 habitants en 2007 (2,9 % de la population parisienne)

Densité de population: 246,7 habitants/ha (252,1 habitants/ha à Paris)

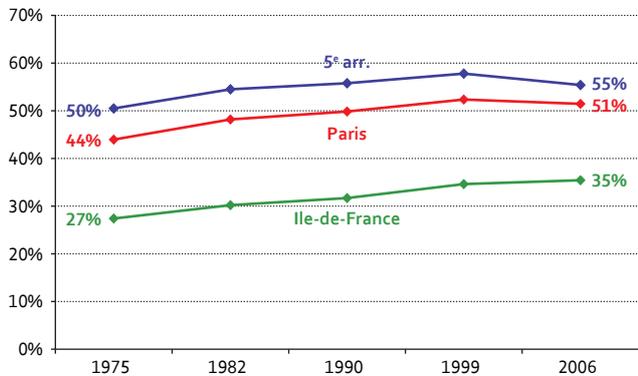
Population et composition des ménages

La taille moyenne des ménages du 5^e arrondissement a très légèrement augmenté entre 1999 et 2006 (1,75 personnes par ménage en 2006, 1,71 en 1999) mais reste bien plus faible que la taille moyenne des ménages parisiens (1,88 en 2006).

L'évolution de la structure des âges de la population entre 1999 et 2006 est marquée par l'augmentation de la part des personnes âgées de 60 ans ou plus (21,2 % en 2006, 19,5 % en 1999), qui conservent un poids bien plus important dans le 5^e arrondissement qu'en moyenne à Paris (18,7 % en 2006). La part des moins de 20 ans augmente également, passant de 17,4 % en 1999 à 18,4 % en 2006, se rapprochant ainsi de la moyenne parisienne (18,7 %).

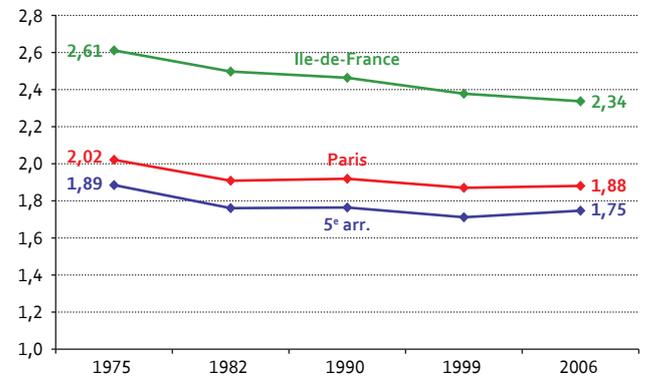
Enfin, la part de la population immigrée progresse légèrement (15,8 % en 2006, 14,8 % en 1999) mais reste inférieure à celle observée à Paris (20,0 %) et en Ile-de-France (16,9 %).

Part des personnes seules dans les ménages (1975-2006)



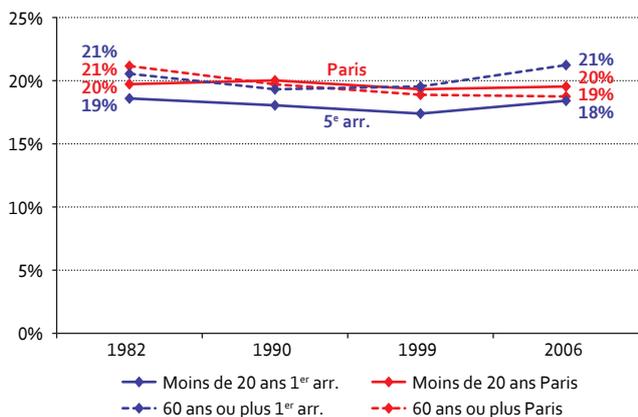
Source : INSEE, recensements de la population

Taille moyenne des ménages (1975-2006)



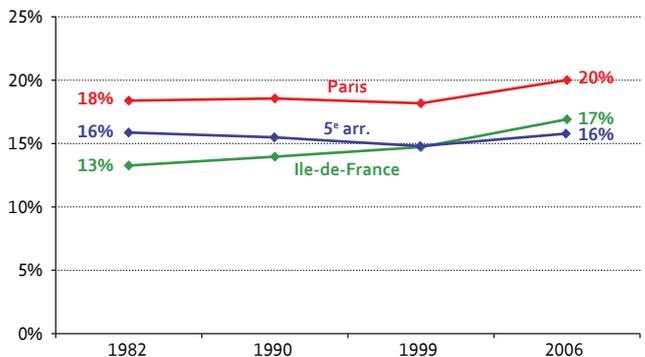
Source : INSEE, recensements de la population

Part des moins de 20 ans et des 60 ans ou plus (1982-2006)



Source : INSEE, recensements de la population

Part de la population immigrée * (1982-2006)



Source : INSEE, recensements de la population

(*) Voir définition en fin de document.

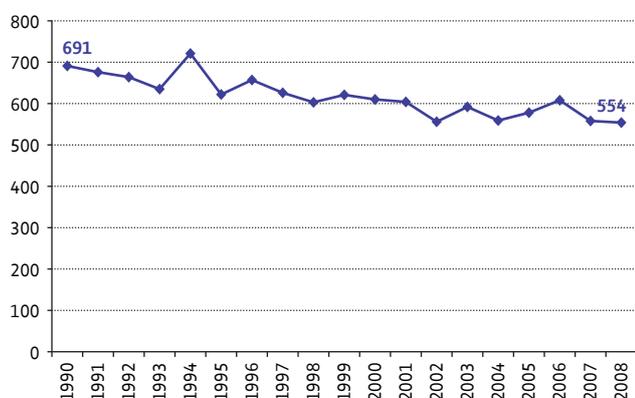
Familles

La part des familles avec enfants résidant dans l'arrondissement progresse légèrement entre 1999 et 2006. En 2006, le 5^e arrondissement compte 6162 familles (18,4 % des ménages), alors qu'il en comptait 5912 en 1999 (17,9 % des ménages). Cette hausse du nombre de familles, également observée à l'échelle de la capitale (22,5 % en 2006 contre 22,0 % en 1999) contraste avec la baisse observée en Ile-de-France (36,2 % en 2006 contre 37,1 % en 1999).

Parmi les familles, la part des foyers monoparentaux progresse, passant de 24,4 % en 1999 à 26,3 % en 2006, mais reste légèrement inférieure à la moyenne parisienne. Les familles nombreuses sont également plus faiblement représentées (2,4 % de familles avec 4 enfants ou plus, contre 5,0 % à Paris).

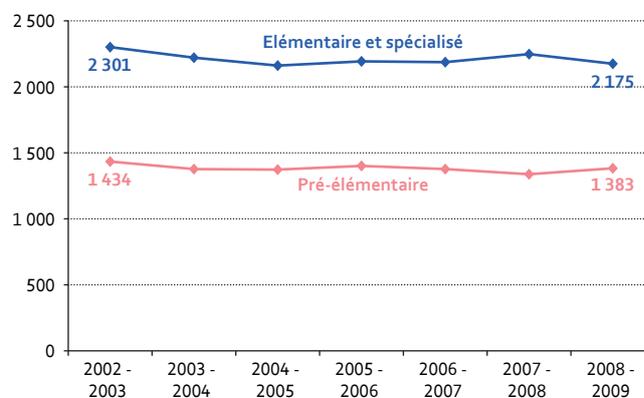
Le chiffre annuel des naissances domiciliées est relativement stable depuis 2002, oscillant entre 550 et 600 naissances par an. Quant aux effectifs scolaires domiciliés du pré-élémentaire et de l'élémentaire, ils sont également stables entre 2002 et 2008.

Naissances domiciliées (1990-2008) *



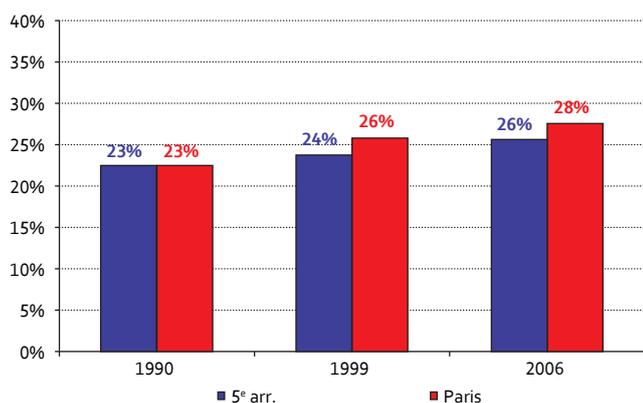
Source : INSEE, État civil

Effectifs scolaires domiciliés (2002-2009) *



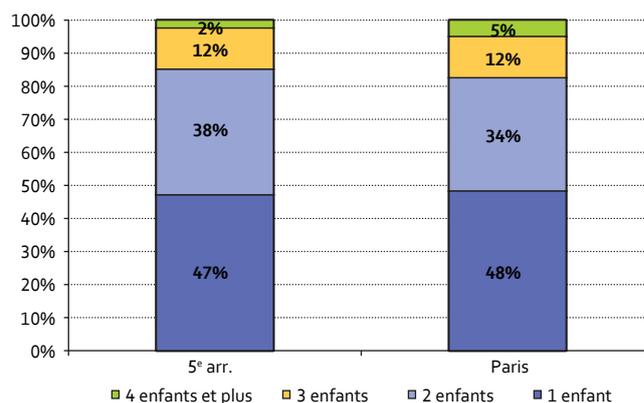
Source : Ville de Paris

Part des foyers monoparentaux dans les familles avec enfants de moins de 25 ans (1990-2006)



Source : INSEE, recensements de la population

Familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans en 2006



Source : INSEE, recensements de la population

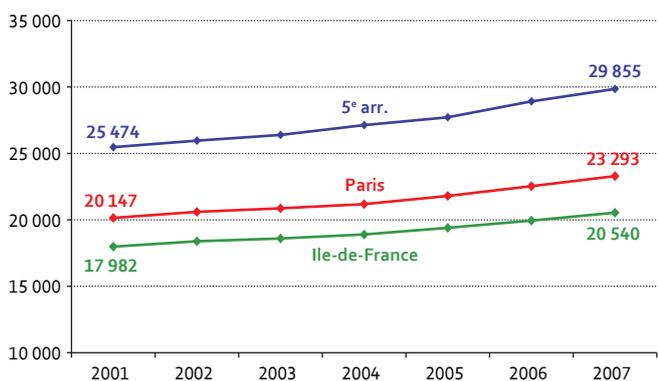
(*) Voir définition en fin de document.

Ressources des ménages

Le revenu médian des ménages (par UC) de l'arrondissement progresse à un rythme légèrement plus soutenu que celui de l'ensemble des parisiens (+17,2 % de 2001 à 2007 dans le 5^e, +15,6 % à Paris). Avec 29 855 euros par ménage (par UC) le 5^e arrondissement figure parmi les arrondissements les plus aisés de la capitale (5^e rang parisien ; 23 293 euros en moyenne à Paris). La carte des revenus médians révèle une concentration des ménages les plus aisés le long du boulevard Saint Michel. La part des ménages à bas revenus a légèrement progressé de 2003 à 2007, passant de 5,7 % à 6,8 % mais reste bien inférieure à la moyenne parisienne (11,8 % en 2007).

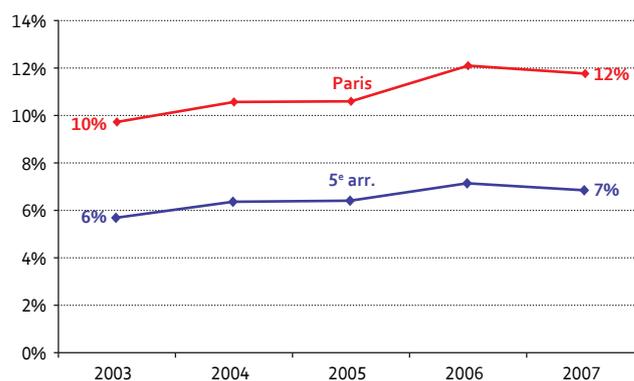
(*) Voir définition en fin de document.

Revenu médian annuel des ménages (par UC) *
(2001-2007)

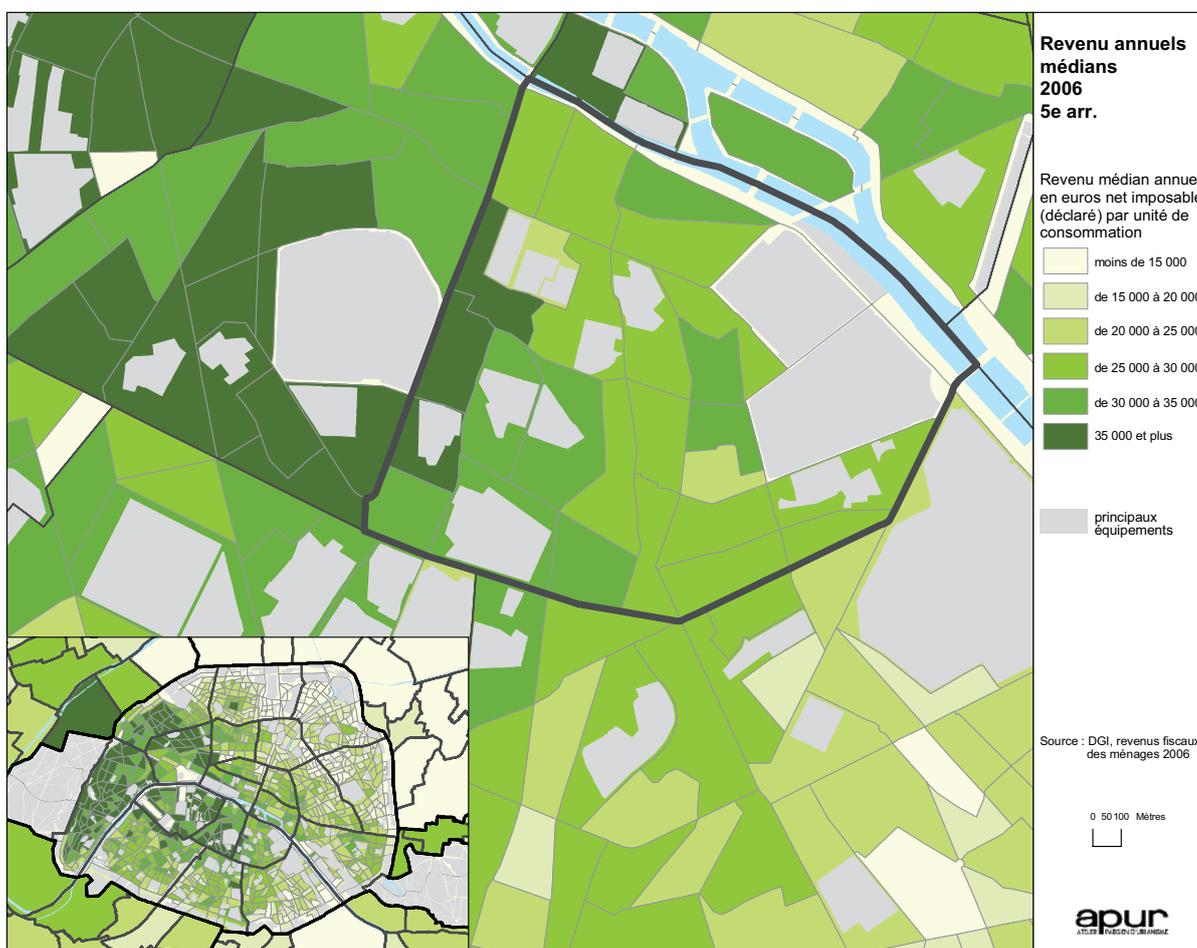


Source : DGI, INSEE

Part des foyers allocataires à bas revenus *
(2003-2007)



Source : CAF de Paris



Revenus des ménages (par UC) par décile (2007)

	1 ^{er} décile	2 ^e décile	3 ^e décile	4 ^e décile	Médiane	6 ^e décile	7 ^e décile	8 ^e décile	9 ^e décile	Rapport inter-déciles	Moyenne
5 ^e arr.	8 670	15 031	19 938	24 778	29 855	35 765	4 610	55 490	77 184	8,9	41 970
Paris	5 526	9 764	14 231	18 729	23 293	28 449	34 902	44 226	62 889	11,4	33 887

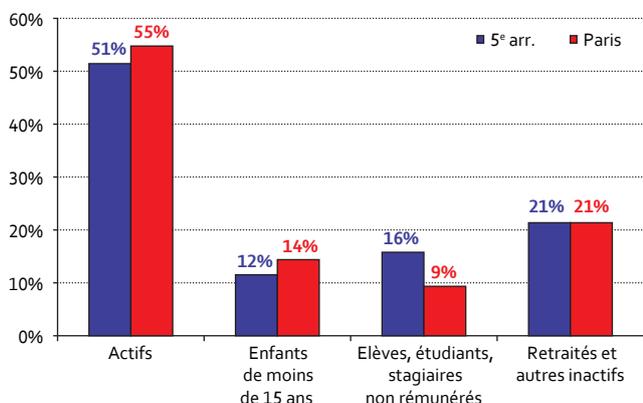
Source : Insee-DGFip Revenus fiscaux localisés des ménages

Activité des ménages

L'arrondissement compte 31 624 actifs en 2006, soit un taux d'activité de 51,4 %, plus faible que le taux parisien moyen (54,8 %), qui s'explique par la part plus importante des étudiants et retraités dans l'arrondissement.

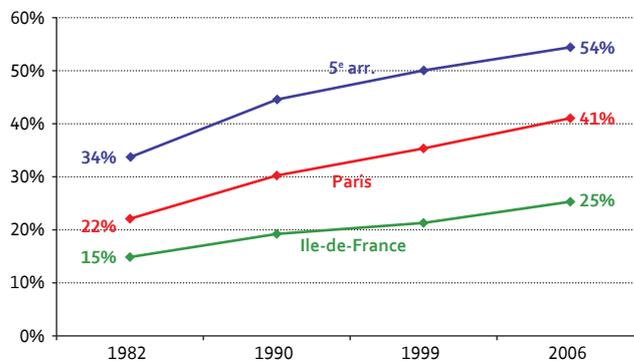
Le taux de chômage est plus faible que le taux parisien (8,8 % en 2006 dans le 5^e, 11,4 % à Paris). Sur le plan de la composition sociale et professionnelle, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures progresse (54,4 % en 2006, contre 50,1 % en 1999) alors que la part des employés et ouvriers poursuit sa baisse (18,9 % en 2006, 21,3 % en 1999). C'est dans le 5^e arrondissement que la part des cadres et professions intellectuelles supérieures est la plus élevée et qu'à l'inverse, la part des employés et ouvriers est la plus faible. La proportion de professions intermédiaires est quant à elle relativement stable (21,7 % en 2006, 21,8 % en 1999), mais reste inférieure aux moyennes parisienne et régionale (respectivement 23,9 % et 26,1 %).

Population active et inactive (2006)



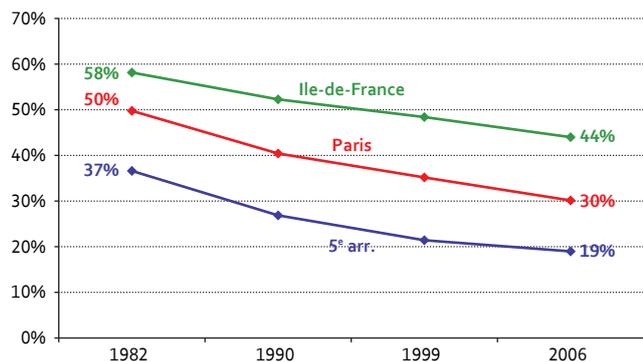
Source : INSEE, recensements de la population

Évolution des cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active (1982-2006)



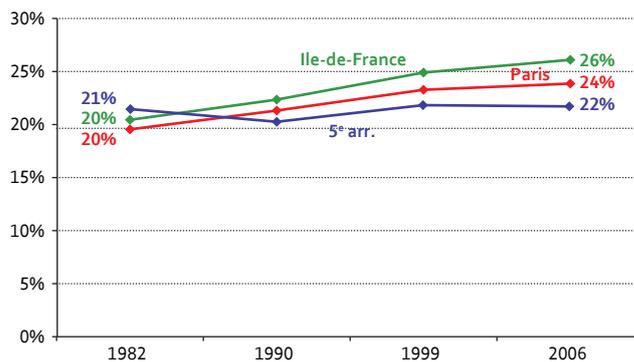
Source : INSEE, recensements de la population

Évolution des employés et ouvriers dans la population active (1982-2006)

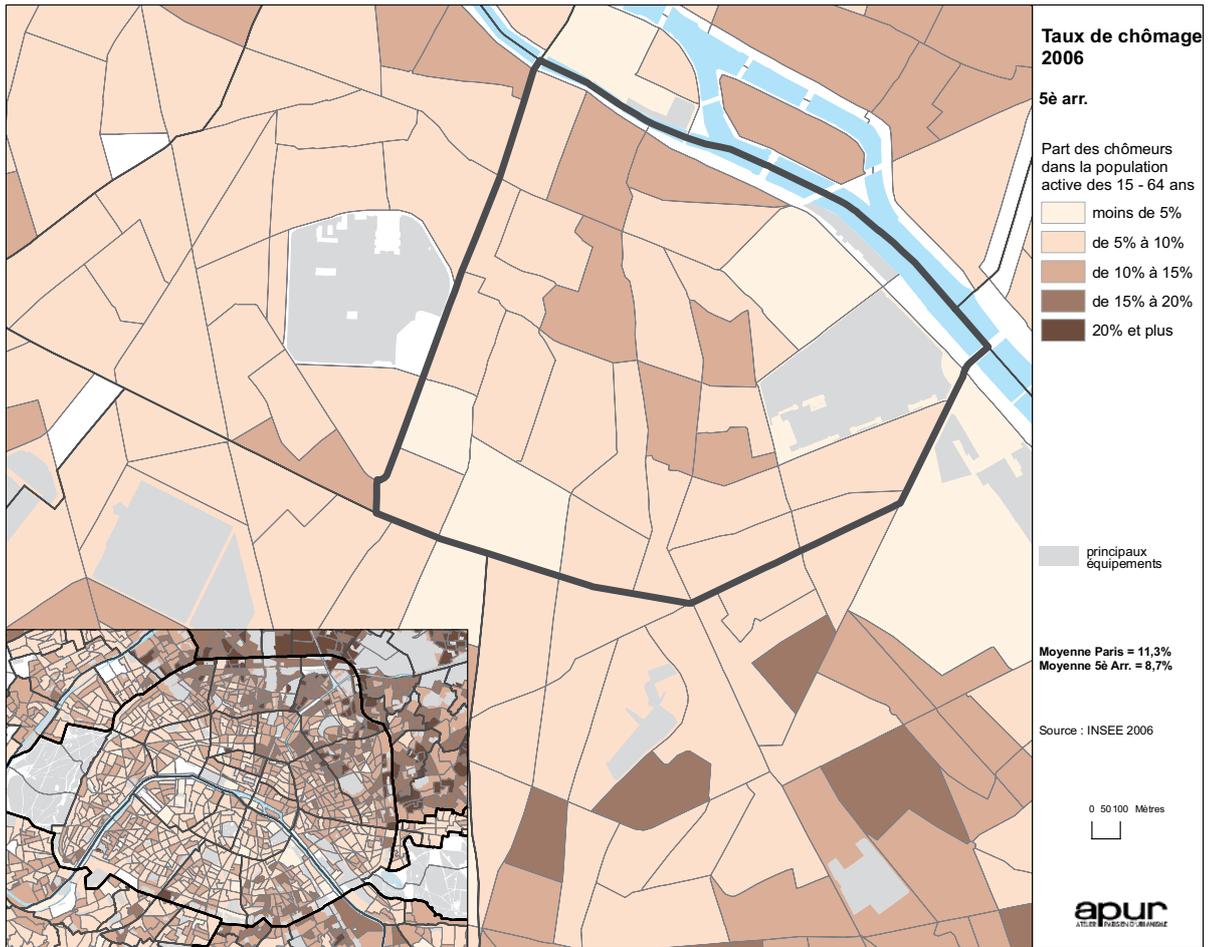


Source : INSEE, recensements de la population

Évolution des professions intermédiaires dans la population active (1982-2006)



Source : INSEE, recensements de la population



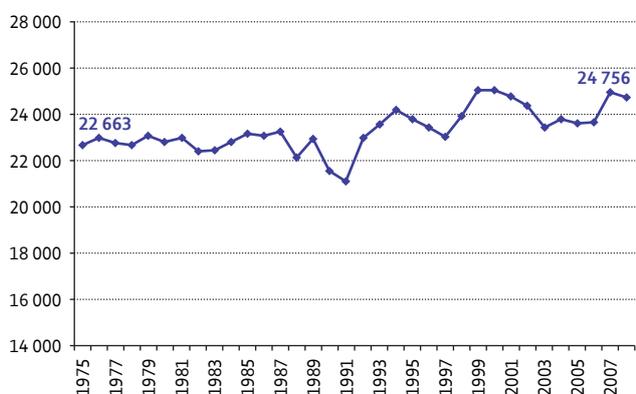
ÉQUILIBRE HABITAT/ACTIVITÉS

Emploi

D'après les résultats du recensement, le 5^e arrondissement accueille 53 960 emplois au lieu de travail en 2006, soit un ratio de 1,7 emplois pour un actif résident (1,5 en moyenne à Paris).

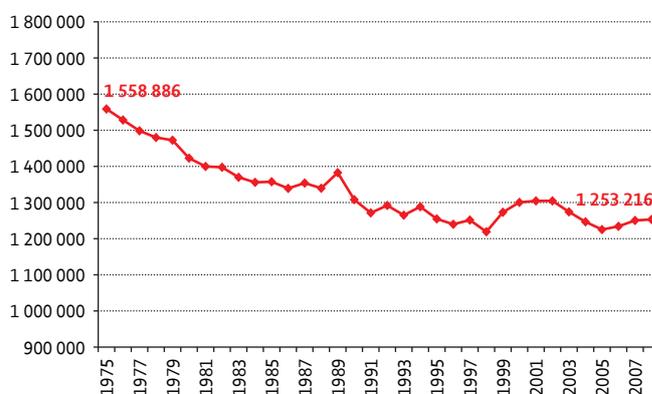
Les effectifs de l'emploi public représentent près de la moitié des emplois salariés, avec notamment une présence marquée des fonctions d'enseignement supérieur et de recherche. L'emploi salarié privé suit une tendance à la hausse entre 2003 et 2007 (+ 6,6 % dans le 5^e, contre -1,9 % à Paris) mais accuse toutefois une légère baisse entre 2007 et 2008 (-0,9 %).

Nombre d'emplois salariés privés (1975-2007)
5^e arrondissement

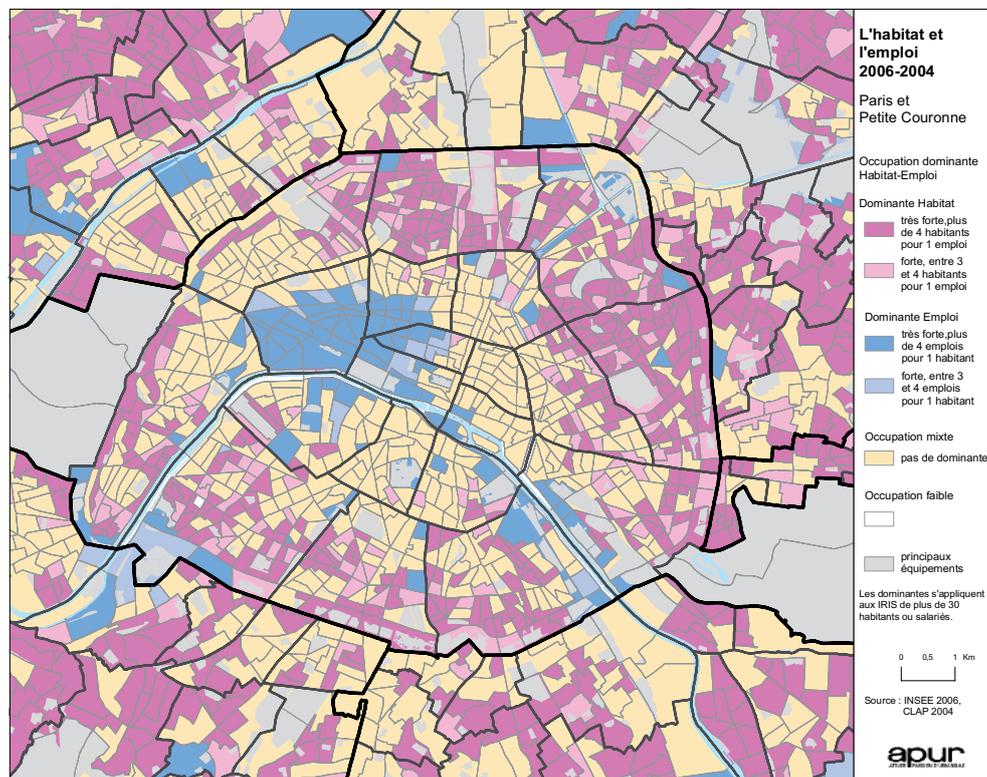


Source : Unedic

Paris

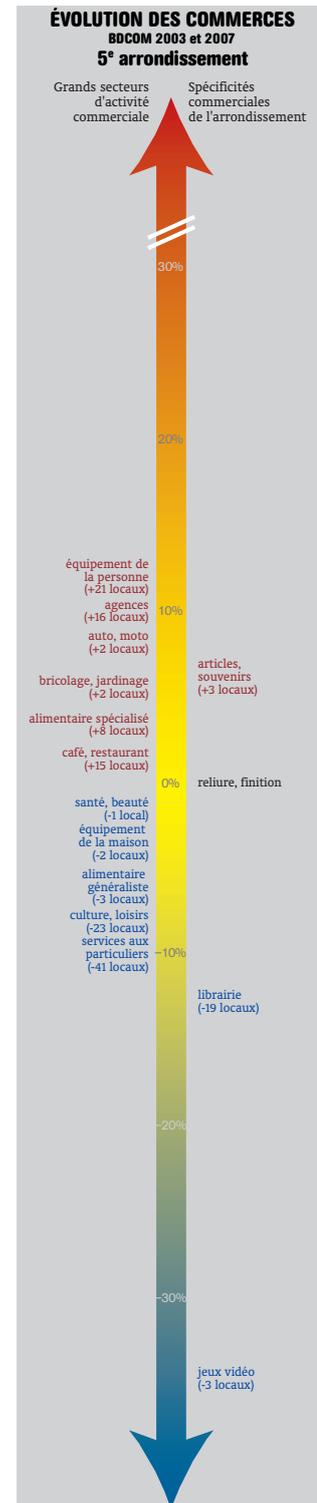
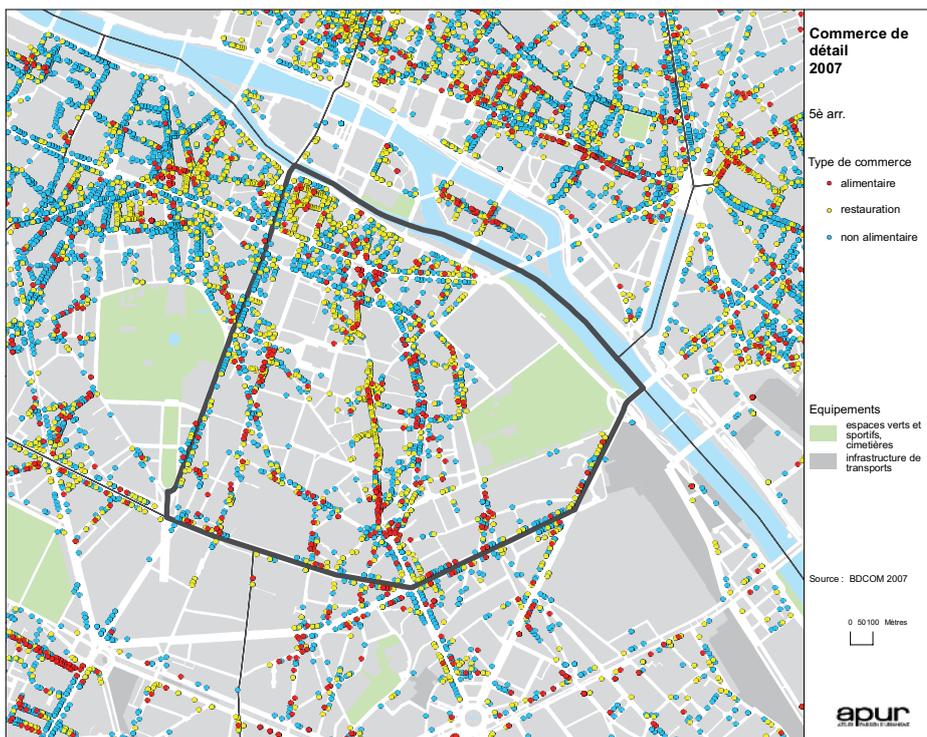
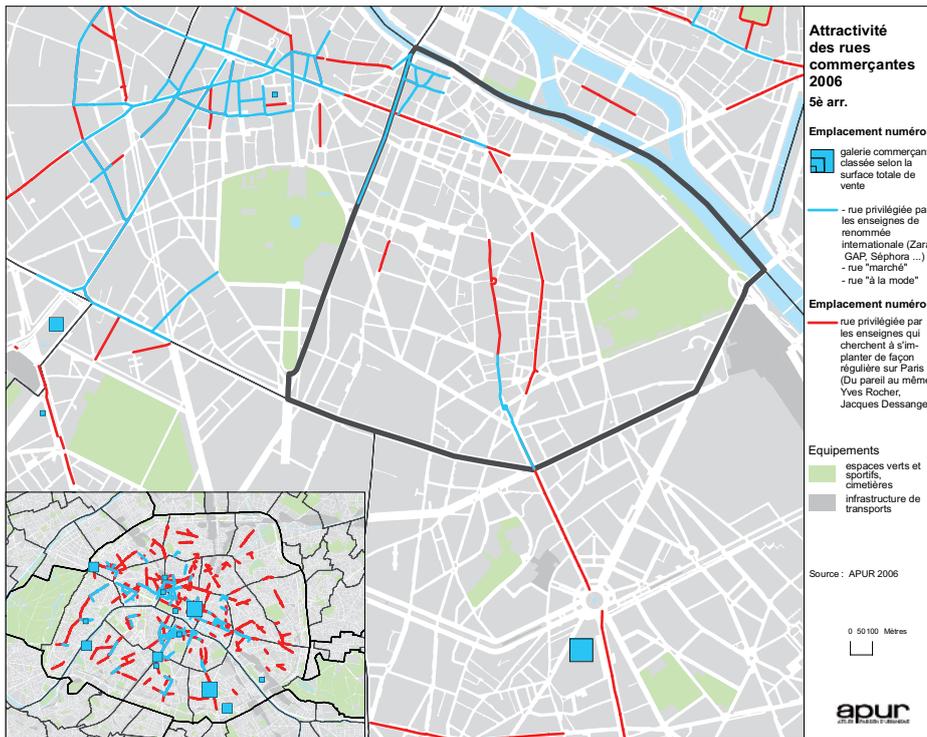


Source : Unedic



Commerce

Le 5^e arrondissement comptait 2477 établissements commerciaux en 2007, soit un effectif relativement stable par rapport à 2003 (-4 locaux). Toutefois, cette apparente stabilité entre 2003 et 2007 masque une baisse du nombre de librairies (-19 locaux) et une hausse des boutiques d'équipement de la personne (+ 21 locaux). La situation du commerce dans le 5^e se caractérise par une proportion élevée de cafés et restaurants (29,4 % dans le 5^e, 21 % à Paris). A l'inverse, les services commerciaux (15,9 %) et les boutiques d'équipement de la personne (7,9 %) sont moins représentés.



Source : Banque de données sur le commerce à Paris
Résultats de la collecte 2007 et évolutions 2003 - 2007

Parc de logements et marché de l'habitat

DONNÉES GÉNÉRALES

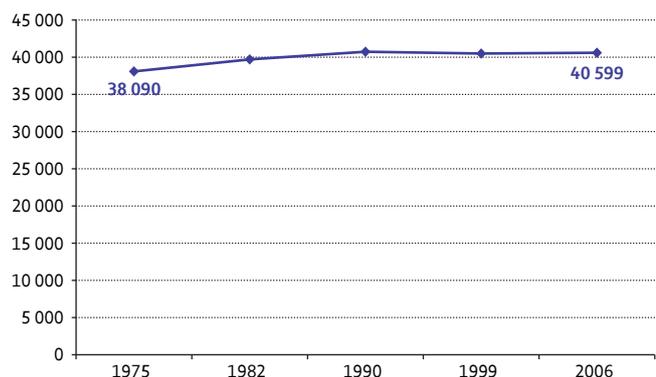
Parc de logements

Entre 1999 et 2006, le nombre de logements est stable: le 5^e arrondissement compte 40 599 logements en 2006 (40 594 en 1999), ce qui représente 3 % du parc parisien. Les résidences principales représentent 82,6 % des logements en 2006 (81,8 % en 1999), soit une part légèrement inférieure à celle observée à Paris (84,8 % en 2006).

La part des résidences secondaires et logements occasionnels augmente, passant de 7,8 % en 1999 à 8,8 % en 2006 (6,0 % à Paris) alors que la proportion des logements vacants est en baisse (8,6 % en 2006, contre 10,4 % en 1999).

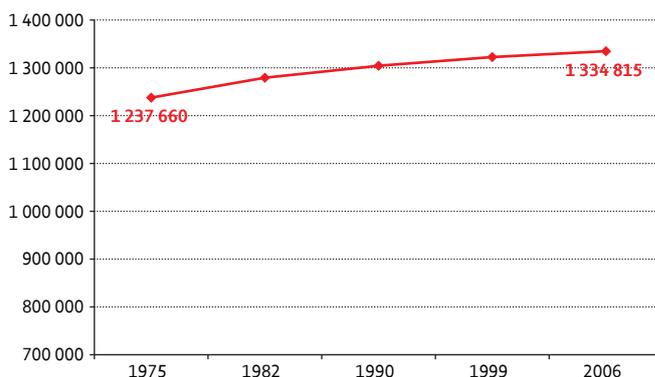
Les données de la DGI issues de la taxe sur les logements vacants indiquent quant à elle que la vacance de longue durée concerne 707 logements en 2008 (soit 1,7 % des logements, 1,3 % à Paris).

Nombre de logements (1975-2006)
5^e arrondissement



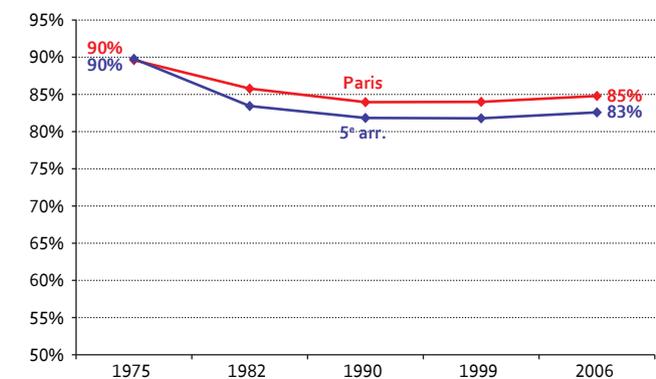
Source : INSEE, recensements de la population

Paris



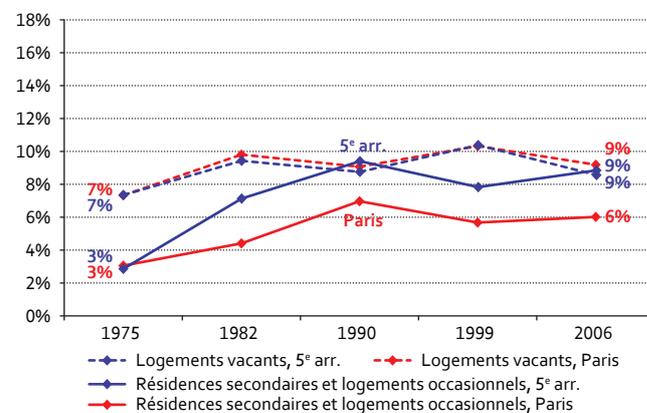
Source : INSEE, recensements de la population

Part des résidences principales dans l'ensemble des logements (1975-2006)



Source : INSEE, recensements de la population

Part des résidences secondaires, des logements occasionnels et des logements vacants dans l'ensemble des logements *



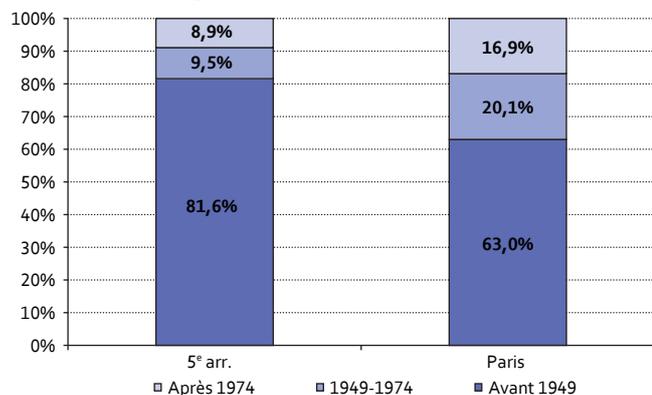
Source : INSEE, recensements de la population

(*) Voir définition en fin de document.

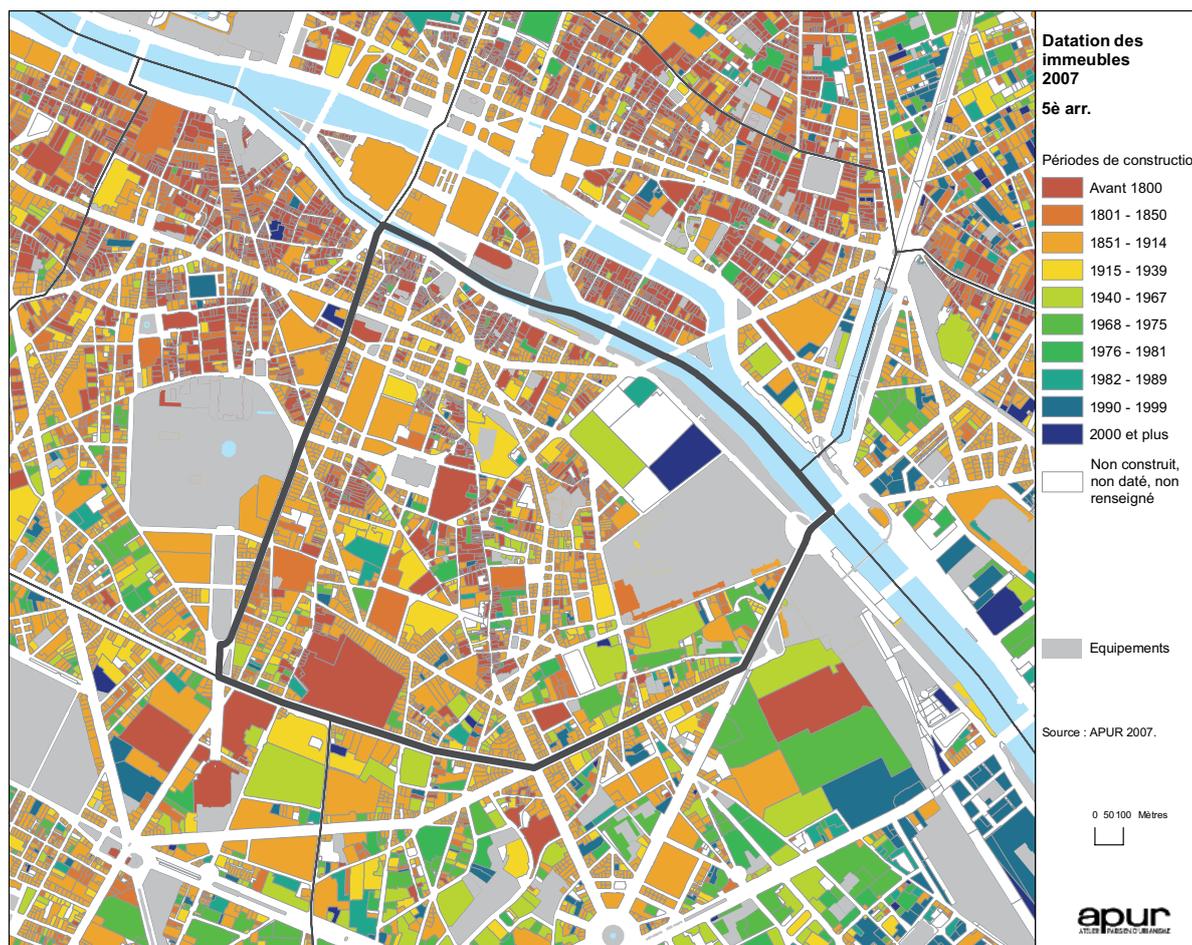
Structure foncière et époques de construction des logements

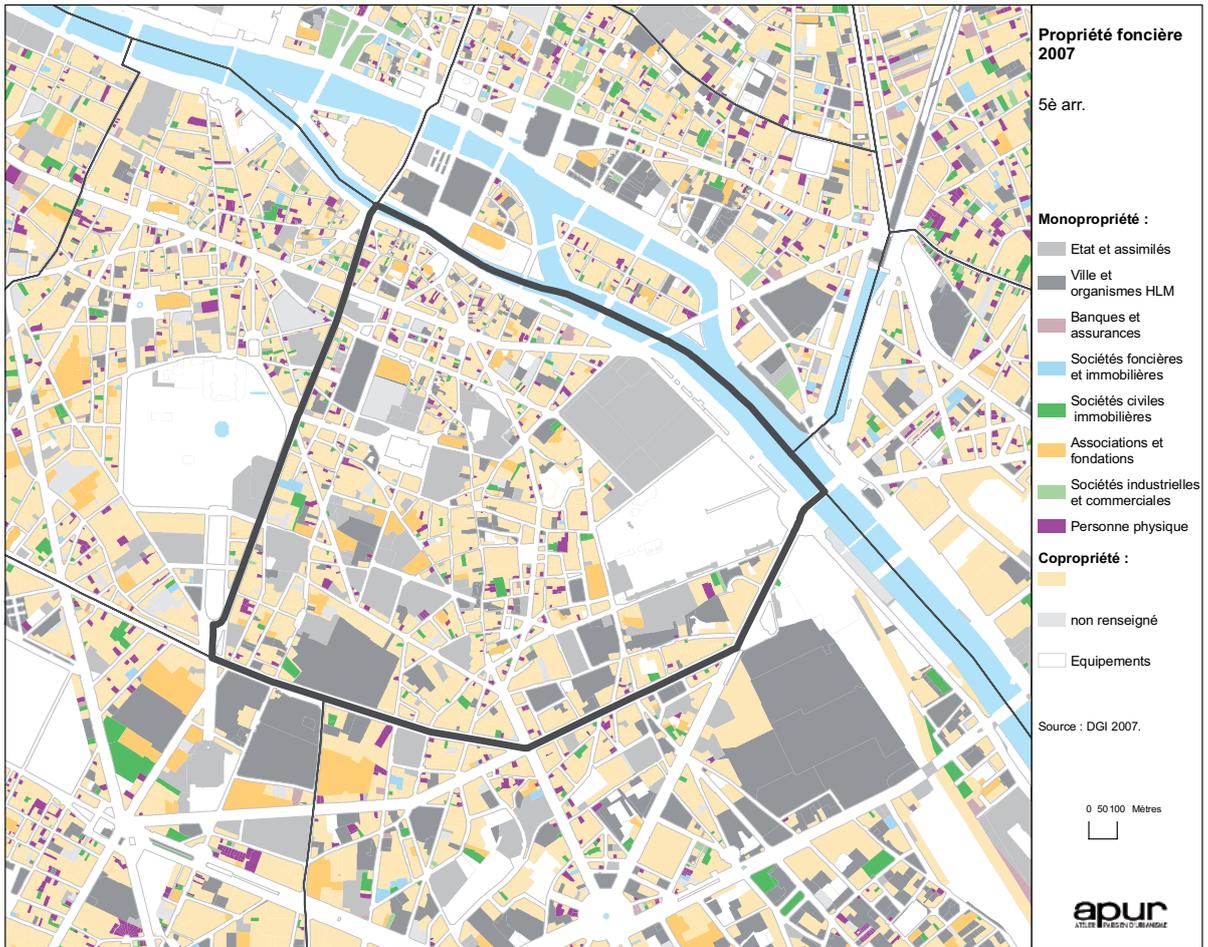
Le parc de logements du 5^e arrondissement se distingue par son ancienneté comparé à celui de Paris dans son ensemble. 81,6 % des logements appartiennent à des immeubles datant d'avant 1949 contre 63,0 % à Paris tandis que 9,5 % des logements sont situés dans des immeubles construits entre 1949 et 1974 et 8,9 % dans des constructions postérieures à 1974.

Ancienneté des logements existant en 2006



Source : INSEE, recensements de la population

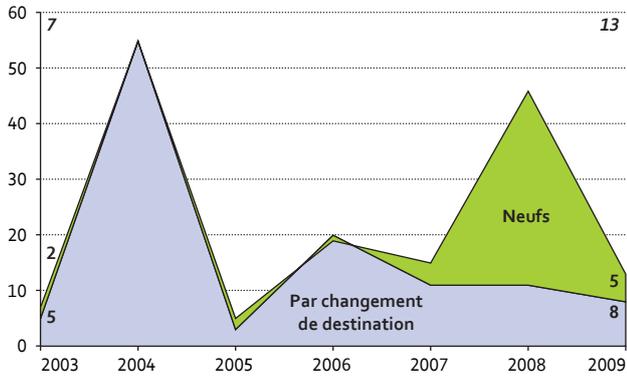




Construction de logements

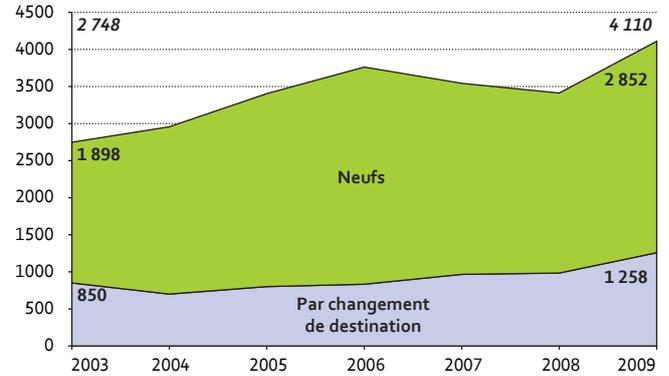
Le 5^e arrondissement a connu un rythme de construction modéré avec une trentaine de logements autorisés et mis en chantier par an de 2001 à 2009, essentiellement des changements de destination.

Nombre de logements autorisés (2003-2009)
5^e arrondissement



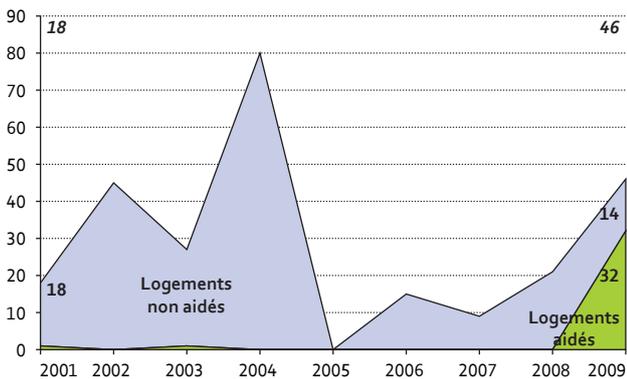
Source : Ville de Paris (GERCO)

Paris



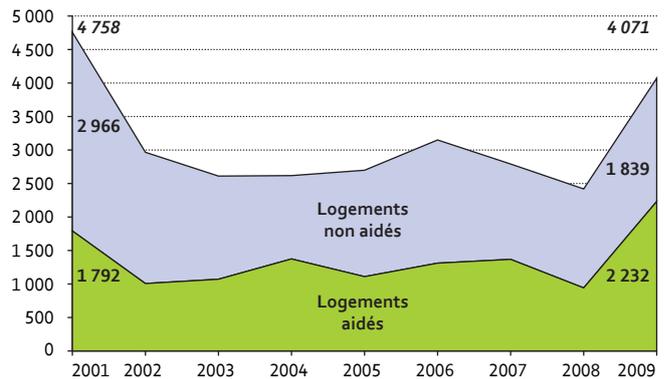
Source : Ville de Paris (GERCO)

Nombre de logements mis en chantier (2001-2009)
5^e arrondissement



Source : Ville de Paris (GERCO)

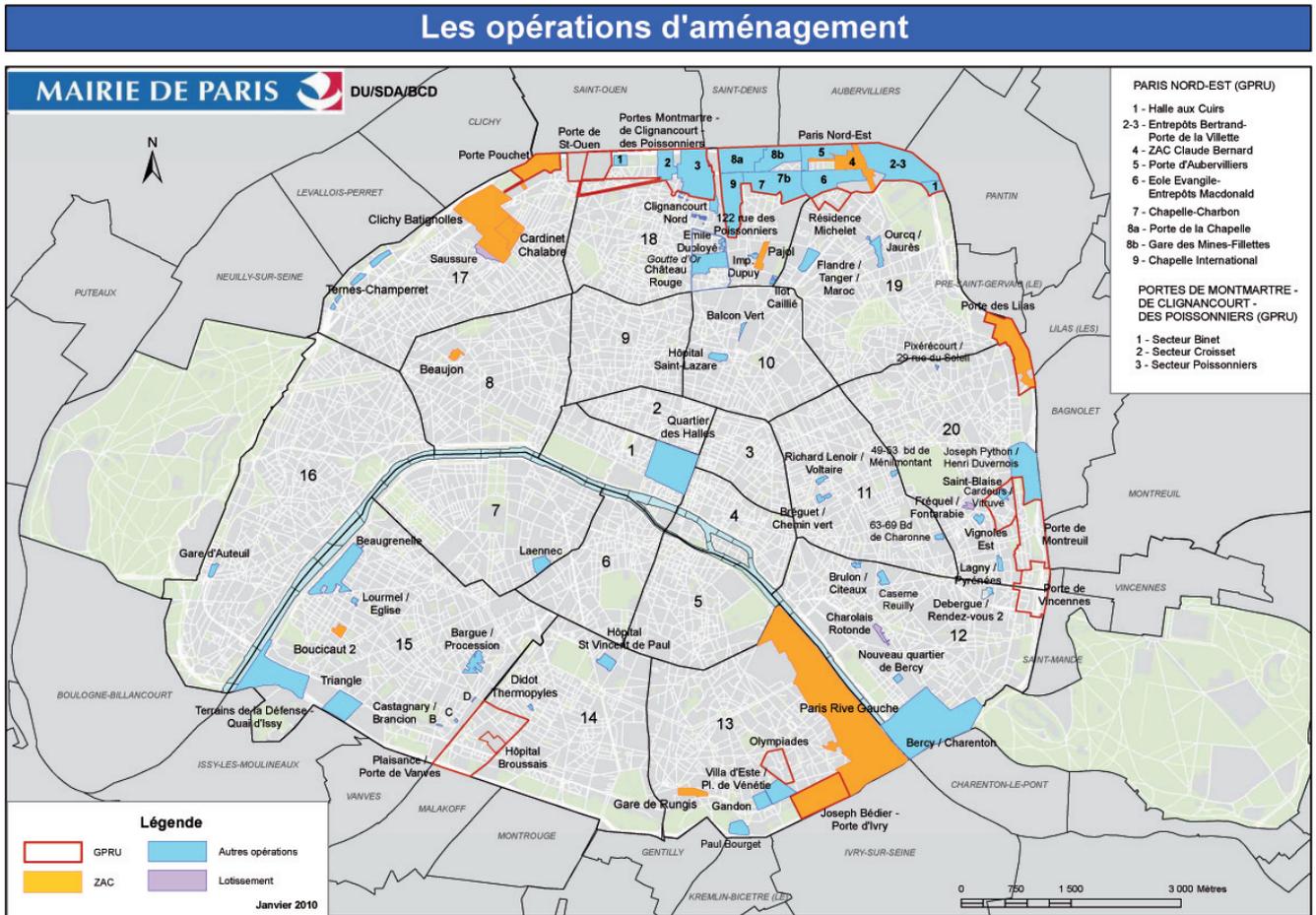
Paris



Source : Ville de Paris (GERCO)

Opérations d'aménagement et emplacements réservés

Aucune opération d'aménagement n'est en cours dans l'arrondissement.



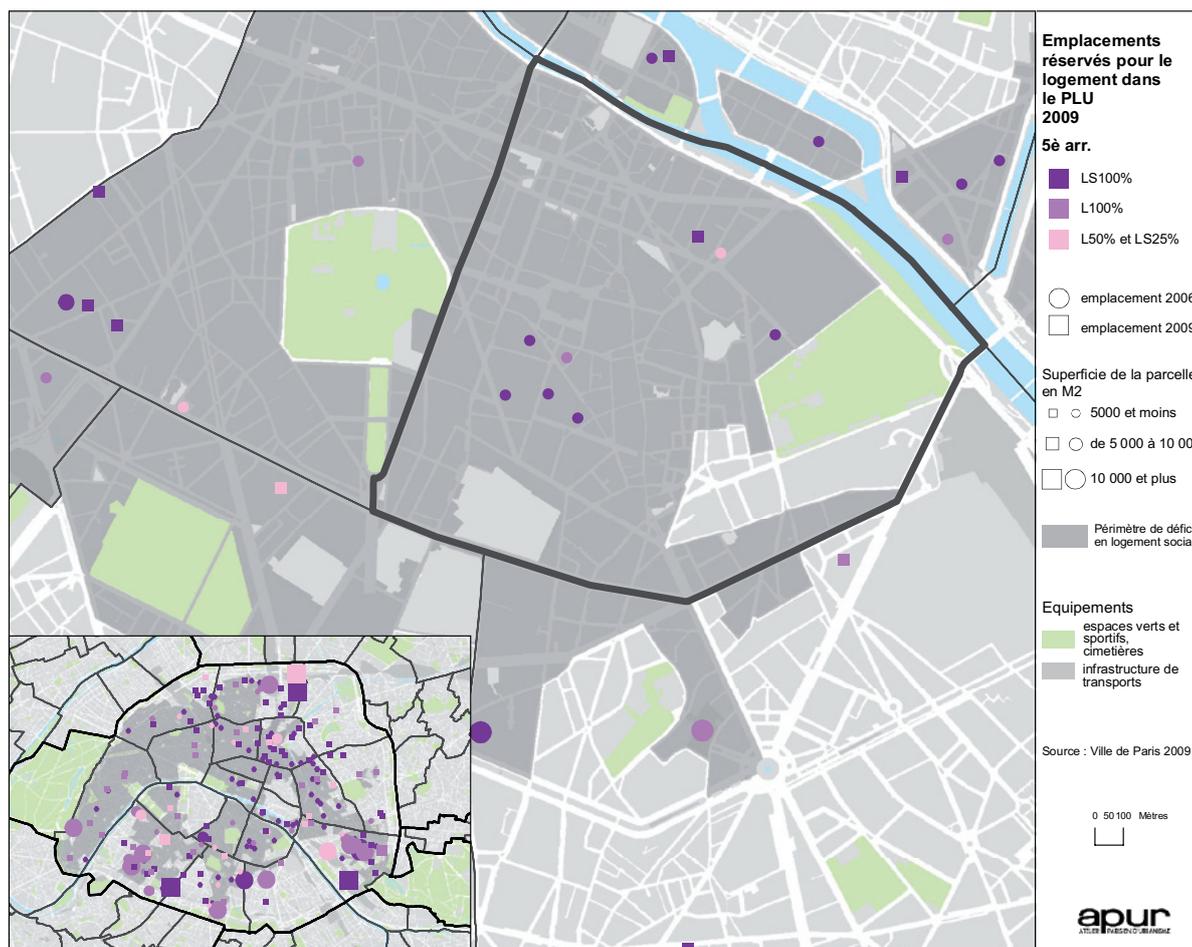
Parmi les 197 emplacements inscrits au PLU et réservés pour créer des logements, 8 sont situés dans le 5^e arrondissement. On estime que plus de 370 logements pourraient être créés sur ces emplacements (dont plus de 300 logements sociaux).

Emplacements réservés inscrits au PLU pour le logement (2009)

Adresse	Type de réserve	Surface du terrain	Potentiel logements	Potentiel logements sociaux	Année d'inscription au PLU
4 rue des Irlandais	L 100 %	1 253 m ²	30	15	2006
36-40 rue des Fossés Saint Bernard/ 27-31 rue du Cardinal Lemoine	LS 25 %		80	25	2006
1 rue Guy de la Brosse/9-11 rue Jussieu	LS 100 %		90	90	2006
39 rue Gay Lussac	LS 100 %		22	22	2006
28-32 rue Lhomond/2-4 rue Erasme	LS 100 %		20	20	2006
29 rue d'Ulm	LS 100 %		40	40	2006
20-22 et 24C rue des Fossés Saint Jacques/14 A rue Pierre et Marie Curie	LS 100 %		80	80	2006
29 rue de Poissy	LS 100 %	312 m ²	15	15	2009

Source : Ville de Paris

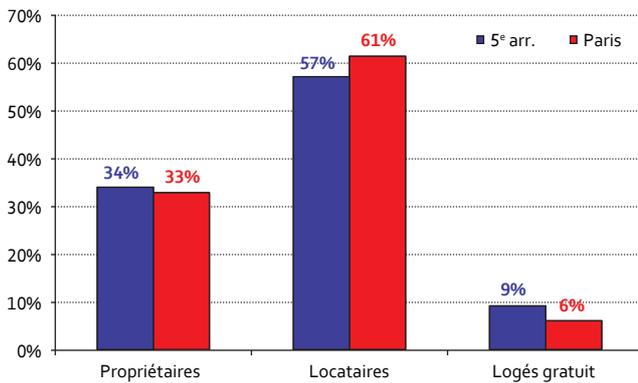
Selon les types de réserves, les projets doivent respecter les dispositions suivantes: LS 25 % - au moins 25 % de la surface hors œuvre nette est dédiée au logement social/LS 50 % - au moins 50 % de la surface hors œuvre nette est dédiée au logement social/LS100 % - 100 % de la surface hors œuvre nette est dédiée au logement social/L50 % - au moins 50 % de la surface hors œuvre nette est dédiée au logement (en outre, au moins 50 % du programme d'habitation est affecté à du logement social)/L100 % - 100 % de la surface hors œuvre nette est dédiée au logement (en outre, au moins 50 % du programme d'habitation est affecté à du logement social)



Résidences principales

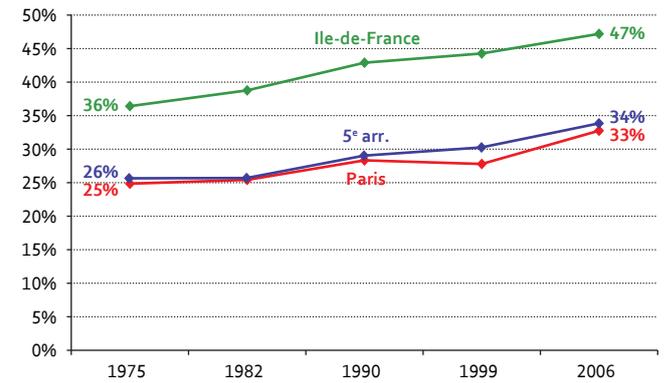
La part des ménages propriétaires de leur résidence principale progresse, passant de 30,3 % en 1999 à 33,9 % en 2006 et reste légèrement supérieure à celle observée à Paris (32,8 % en 2006) mais inférieure à la part des ménages propriétaires en Ile-de-France (47,2 % en 2006). Entre 1999 et 2006, la taille moyenne des résidences principales augmente légèrement (2,50 pièces en 2006, 2,46 pièces en 1999) mais reste inférieure à la taille moyenne des résidences principales parisiennes (2,58 pièces en 2006). L'arrondissement se distingue par une part importante de « 1 pièce » : 27,6 % des résidences principales ne comportent qu'une pièce contre 22,8 % à Paris.

Statuts d'occupation des résidences principales en 2006



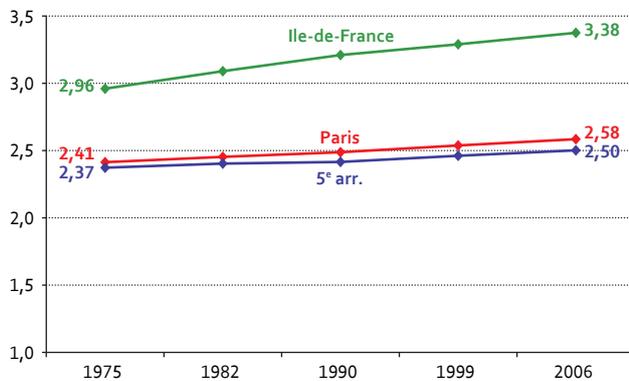
Source : INSEE, recensements de la population

Évolution de la part des propriétaires dans le total des résidences principales (1975-2006)



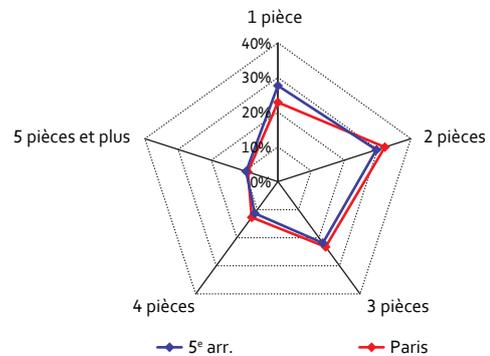
Source : INSEE, recensements de la population

Évolution de la taille moyenne des résidences principales en nombre de pièces (1975-2006)



Source : INSEE, recensements de la population

Nombre de pièces des résidences principales en 2006

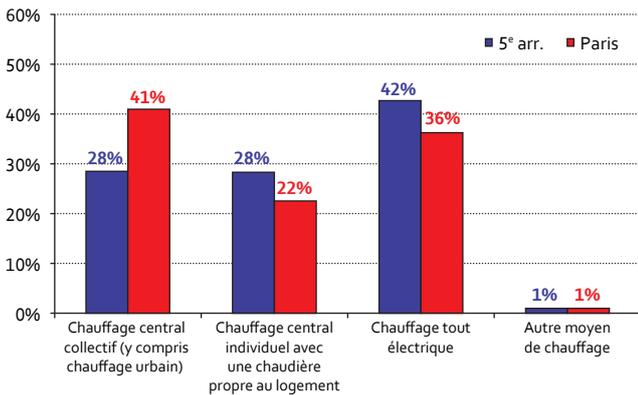


Source : INSEE, recensements de la population

Emissions de gaz à effets de serre

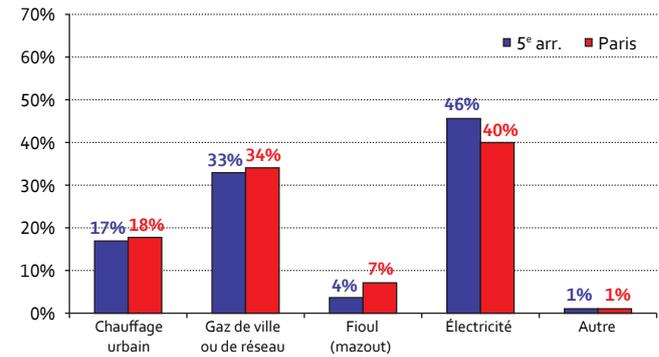
Les émissions de carbone de l'habitat sont fonction du mode de chauffage (central, collectif, individuel), de l'énergie utilisée (électricité, gaz, chauffage urbain) et des caractéristiques du bâti (surface vitrée, isolation...). Dans le 1^{er}, les niveaux d'émission par habitant sont modérés. Le chauffage tout électrique domine (53,4 %) devant le chauffage central individuel avec une chaudière propre au logement (29,3 %). Les énergies de chauffage se répartissent principalement entre électricité (57,7 %) et gaz de ville ou de réseau (30,8 %).

Modes de chauffage des résidences principales en 2006



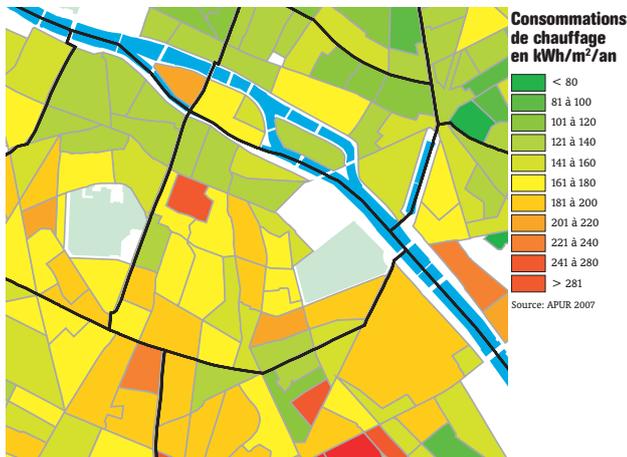
Source : INSEE, recensements de la population

Combustibles de chauffage des résidences principales en 2006



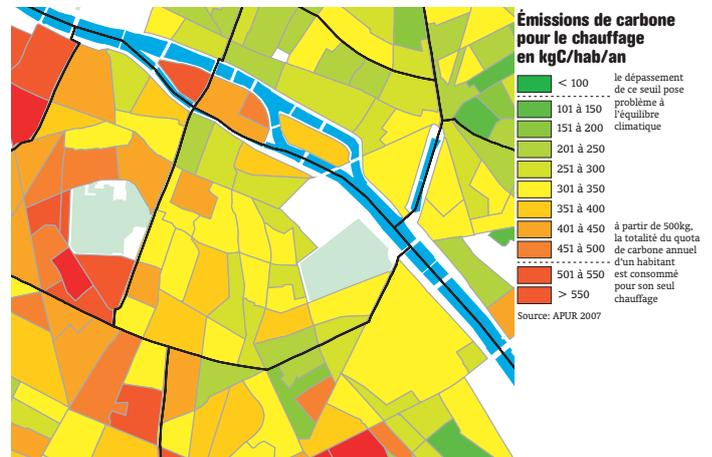
Source : INSEE, recensements de la population

Estimations des consommations de chauffage en kWh/m²/an



Source : APUR 2007

Estimation des émissions de carbone pour le chauffage en kgC/hab/an



Source : APUR 2007

Précisions méthodologiques: Le comportement thermique d'un bâtiment s'établit sur la base de ses principaux paramètres physiques (dimensions, matériaux qui composent les murs, ensoleillement, part de la mitoyenneté...). En se basant sur les informations typologiques données par la date de construction de l'immeuble ainsi que sur un certain nombre de paramètres morphologiques (hauteur de l'immeuble, orientation et effet de masque, mitoyenneté), un calcul de déperdition thermique a été effectué pour chaque bâtiment de logements. Ce calcul, établi par une méthode simplifiée aujourd'hui utilisée pour les « diagnostics de performance énergétique », aboutit pour chaque immeuble à un « besoin énergétique » qui correspond à une valeur théorique d'énergie dont il faut disposer pour maintenir le bâtiment à 19 °C durant toute la période de chauffe. Pour approcher la réalité et mettre en évidence les consommations réelles de chauffage, la connaissance des équipements de chauffage y a été intégrée ainsi qu'un coefficient comportemental propre à chaque énergie, déduit des fichiers réels des grands fournisseurs d'énergie à Paris (EDF, GDF, CPU). Enfin, par l'application d'une règle de proportionnalité selon l'énergie utilisée, les émissions de CO₂ par m² et par an ainsi que par habitant peuvent en être déduites.

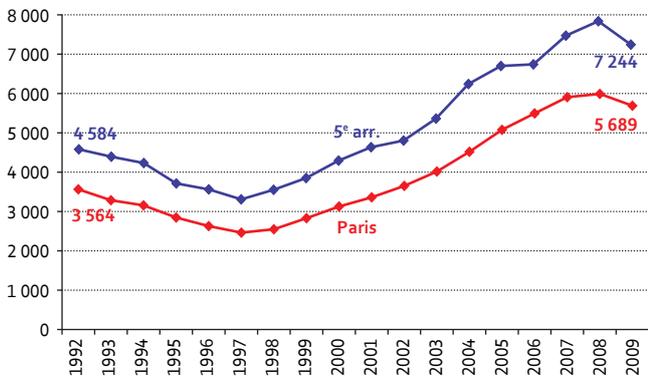
MARCHÉ DES LOGEMENTS PRIVÉS

Les ventes de logements

Les prix immobiliers dans le 5^e arrondissement ont connu une forte hausse entre 2001 et 2008, passant de 4 638 €/m² en 2001 à 7 838 € en 2008, soit une hausse de 69,0 % légèrement moins marquée qu'à l'échelle de la capitale (+78,3 %). Toutefois, comme à Paris, les prix accusent une forte baisse entre 2008 et 2009 (-7,6 % dans le 5^e, -5,0 % à Paris). En 2009, le prix du m² s'élève à 7 244 € dans le 5^e (5 689 € à Paris).

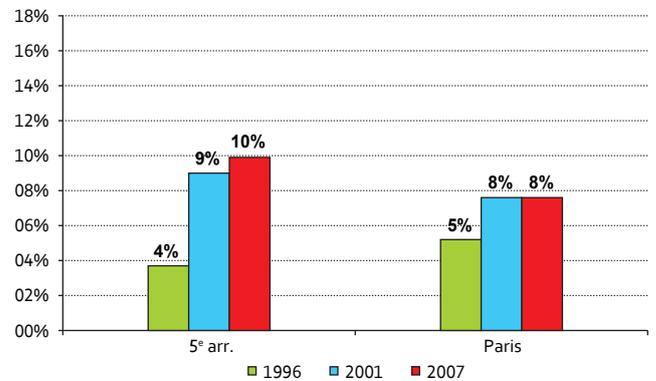
La part des logements anciens acquis par des étrangers est relativement élevée dans cet arrondissement central : en 2007, 9,9 % des logements anciens ont été acquis par des étrangers contre 7,6 % à Paris.

**Prix en euros constants (année 2003)
des appartements anciens (€/m²) (1992-2009)**



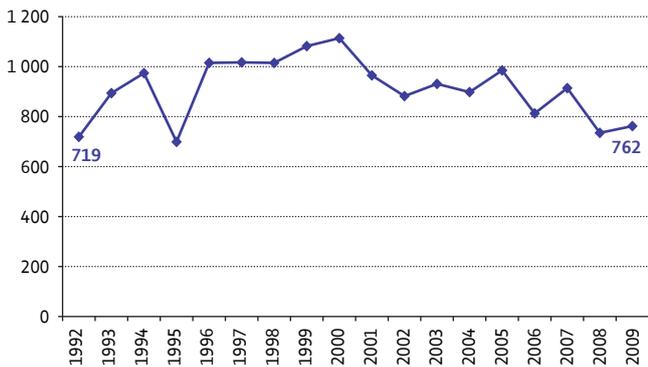
Source : Paris Notaires Service

**Part des logements anciens acquis par des étrangers
(1996-2007)**



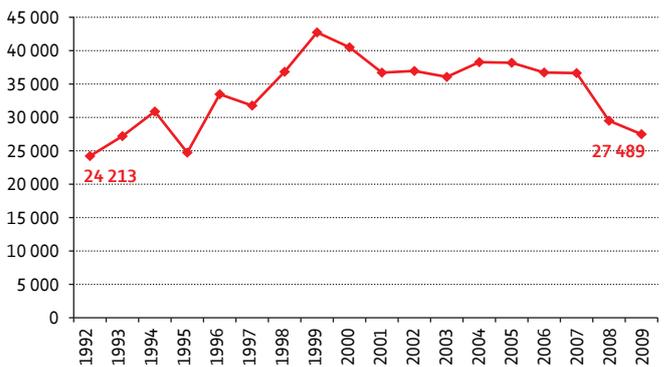
Source : Paris Notaires Service

**Nombre annuel de transactions des appartements anciens (1992-2009)
5^e arrondissement**



Source : Paris Notaires Service

Paris



Source : Paris Notaires Service

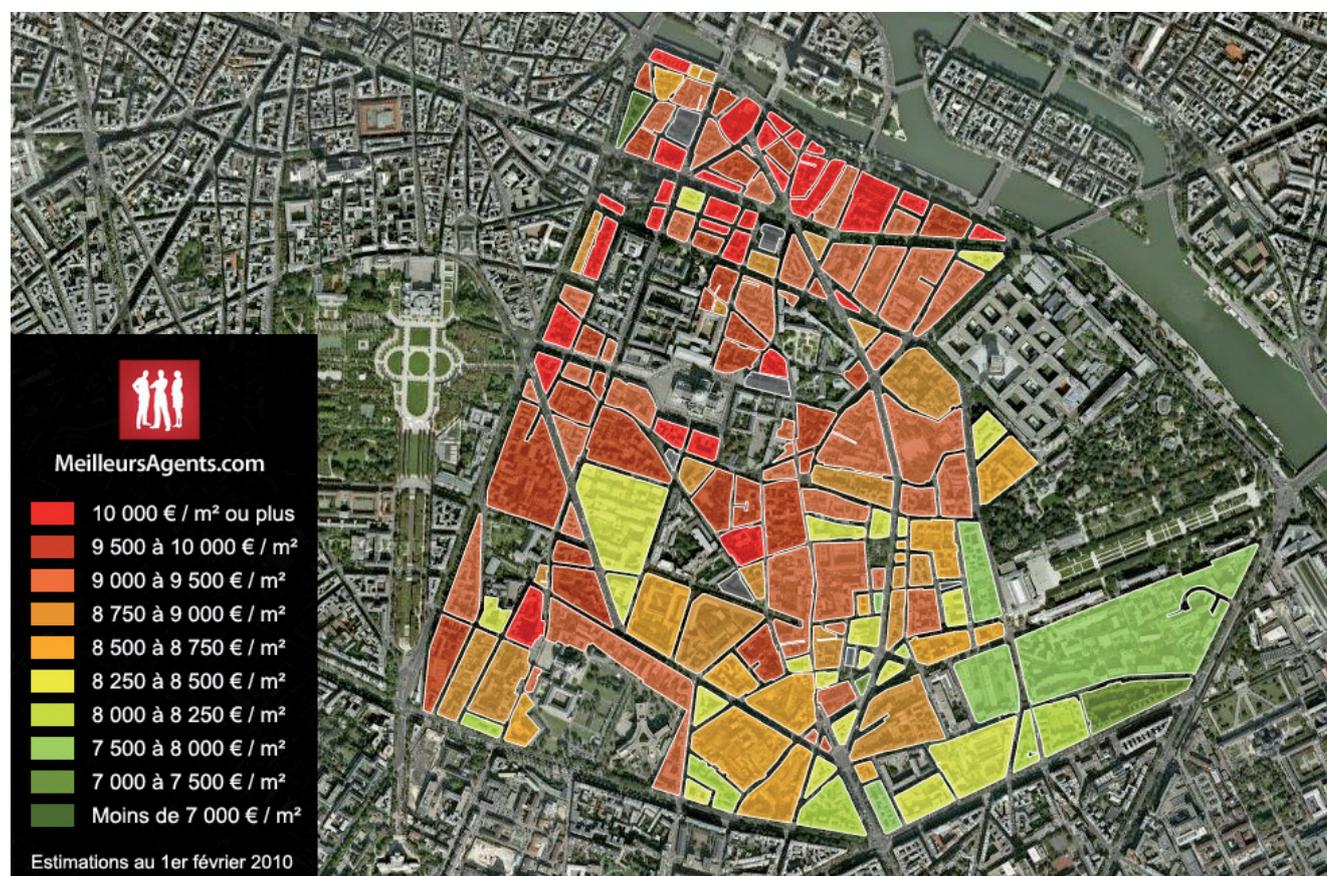
De 2004 et 2008, 80 Prêts Paris-Logement (PPL) ont été octroyés à des ménages souhaitant acquérir un logement dans le 5^e arrondissement et 239 ont été octroyés à un ménage originaire du 5^e arrondissement pour un logement acquis dans l'arrondissement ou ailleurs dans Paris (8 900 à Paris sur la même période).

Nombre de Prêts Paris Logement (2004-2008)

Nombre de Prêts Paris Logement	2004	2005	2006	2007	2008	Total 2004-2008
Accordés à un ménage originaire du 5 ^e arr.	10	28	46	72	83	239
Accordés pour un logement acquis dans le 5 ^e arr.	1	12	16	26	25	80
Paris	570	1 184	1 491	2 958	2 729	8 932

Source : Ville de Paris - Mise en force de prêts Paris Logement

Estimations des prix de vente des logements, au 1^{er} février 2010



Source : MeilleursAgents.com

Précisions méthodologiques (Meilleurs Agents.com) :

Les prix, exprimés en net vendeur (hors frais d'agence et notaires), sont calculés (et réactualisés tous les mois) par MeilleursAgents.com sur la base de deux sources d'informations complémentaires :

1. les transactions historiques enregistrées par la base BIEN des Notaires de Paris/Ile de France
2. les dernières transactions remontées par les agences immobilières partenaires de MeilleursAgents.com.

Le marché locatif privé

Le loyer moyen des ménages emménagés dans l'année est supérieur au loyer moyen parisien (23,60 €/m² dans le 5^e; contre 21,40 €/m² à Paris).

Il est bien plus élevé pour les petits logements (27,50 € pour les « 1 pièce » dans le 5^e contre 22,90 € en moyenne à Paris) que pour les grands logements (22,90 € pour les 4 pièces ou plus dans le 5^e, 21,50 € en moyenne à Paris).

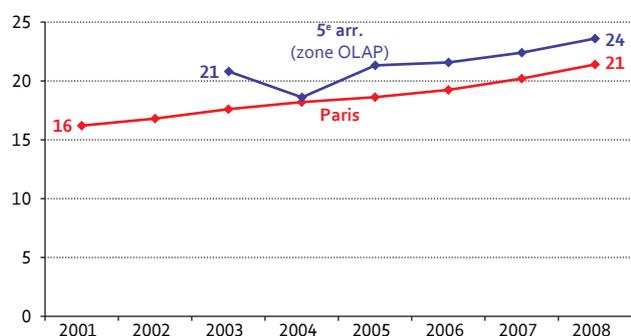
Loyer de marché au 1^{er} janvier 2009 (en €/m²)

5 ^e arr.	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces et plus
Valeur basse	23,6	20,3	19,6	19,6
Moyenne	27,5	23,7	22,9	22,9
Valeur haute	32,1	27,7	26,7	26,7

Paris	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces et plus
Valeur basse	17,6	15,7	15,0	15,1
Moyenne	22,9	21,0	20,5	21,5
Valeur haute	34,7	29,4	28,0	27,6

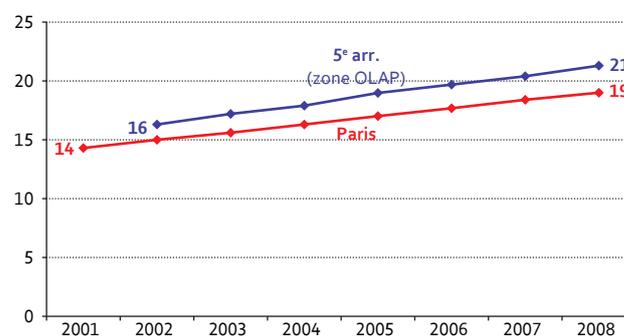
Source : OLAP

Loyer moyen des emménagés dans l'année (€/m²) dans le secteur locatif privé (2001-2008)



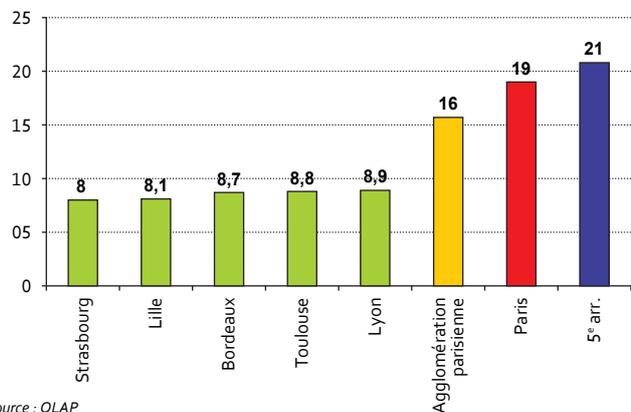
Source : OLAP (découpage de Paris en 4 zones de prix)

Loyer moyen du secteur locatif privé (2001-2008)



Source : OLAP (découpage de Paris en 4 zones de prix)

Loyer moyen du secteur locatif privé (€/m²) au 1^{er} janvier 2009



Source : OLAP

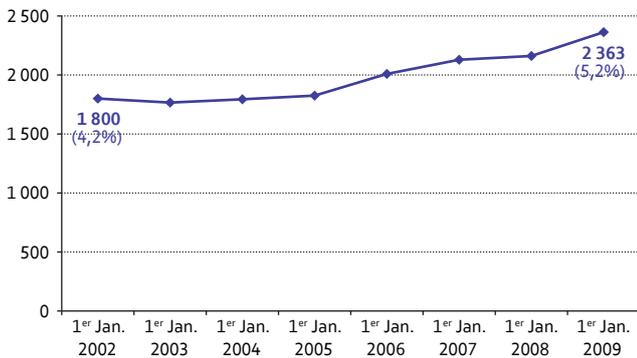
LOGEMENT SOCIAL

Parc de logement social SRU

Selon l'inventaire SRU, le 5^e arrondissement compte 2 363 logements sociaux SRU au 1^{er} janvier 2009, soit 7,4 % des résidences principales. Parmi les arrondissements centraux, le 5^e arrondissement est après le 4^e arrondissement celui qui concentre la part la plus importante de logements sociaux. Géographiquement, ils sont principalement concentrés au sud est de l'arrondissement.

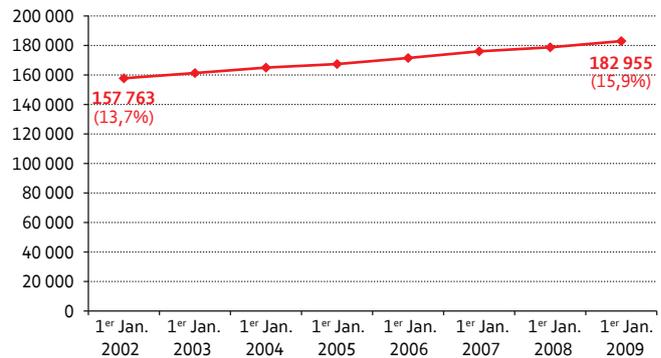
Entre les 1^{er} janvier 2002 et 2009, le nombre de logements sociaux a progressé, passant de 1 800 logements sociaux à 2 363.

**Nombre de logements sociaux SRU (1^{er} janvier 2002-2009)
5^e arrondissement**



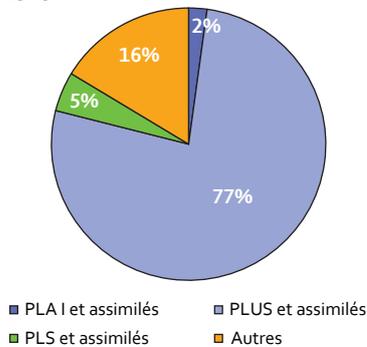
Source : DREIF, Inventaire SRU

Paris



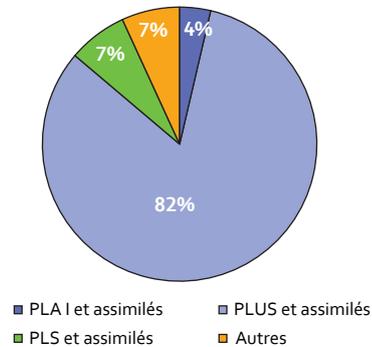
Source : DREIF, Inventaire SRU

**Répartition par type de financement (1^{er} janvier 2009)
5^e arrondissement**



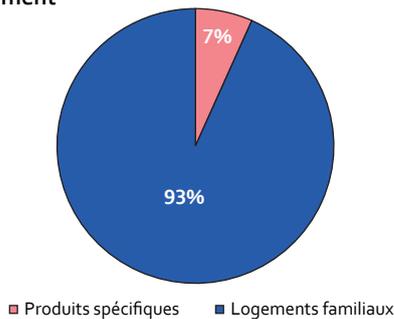
Source : Inventaire SRU

Paris



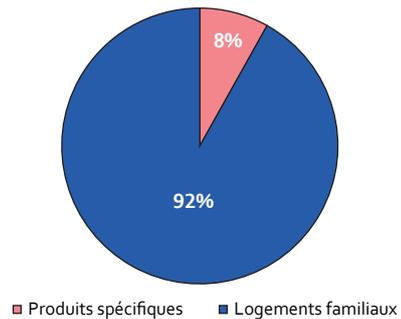
Source : Inventaire SRU

**Répartition entre logements familiaux et produits spécifiques (1^{er} janvier 2009)
5^e arrondissement**

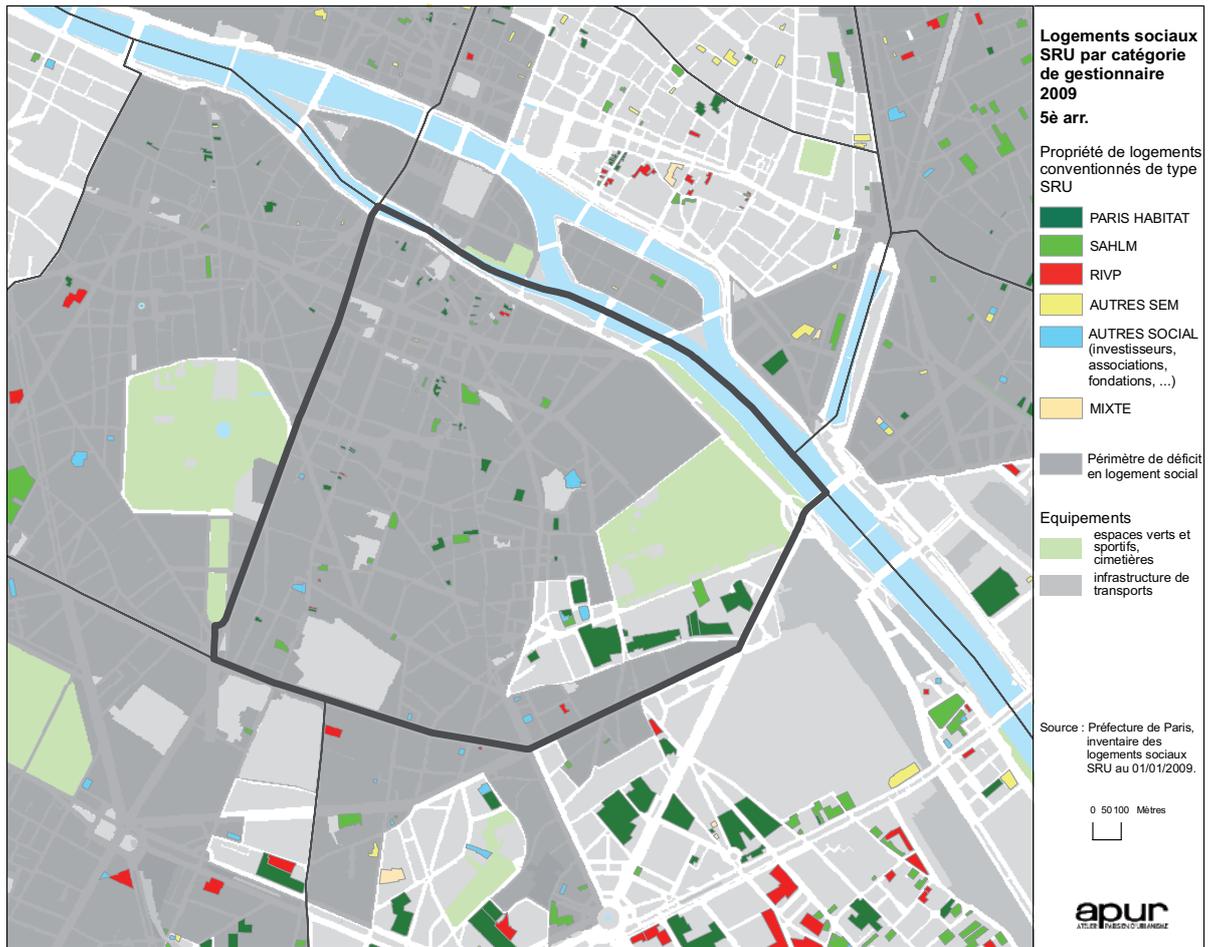


Source : Inventaire SRU

Paris



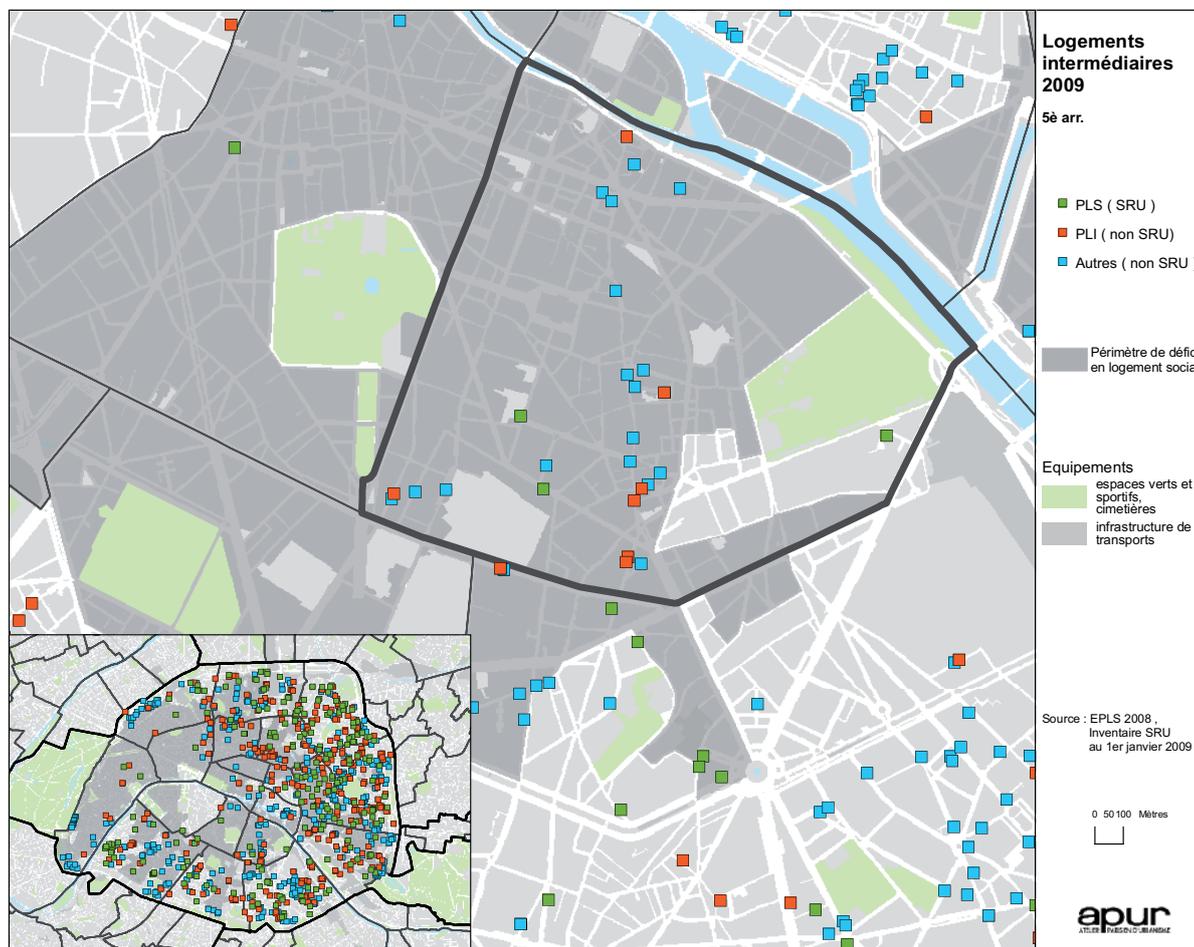
Source : Inventaire SRU



Parc de logement social intermédiaire

Paris compte 6 500 logements PLS parmi les 182 955 logements sociaux au sens de la loi SRU.

Par ailleurs, les bailleurs sociaux parisiens gèrent environ 66 000 logements dits intermédiaires, non conventionnés au sens de la loi SRU. Ces logements sont également mobilisés pour accueillir des demandeurs de logement inscrits au fichier parisien de la demande.

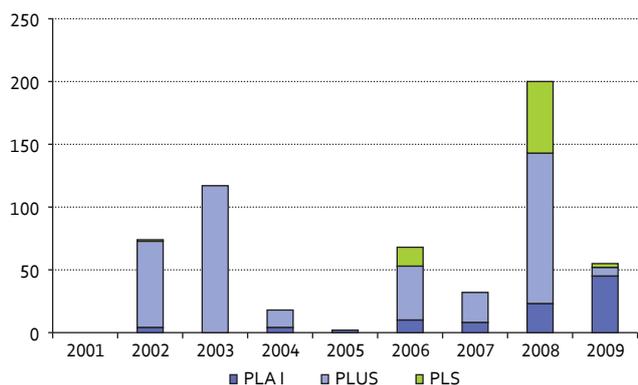


Production de logements sociaux

566 logements ont été financés entre 2001 et 2009. Ils ont été principalement financés en PLUS (69,6 %). Ce sont essentiellement des opérations d'acquisition-conventionnement (47,3 % contre 31,6 % en moyenne à Paris) et des opérations d'acquisition réhabilitation (32,5 % contre 24,0 % à Paris).

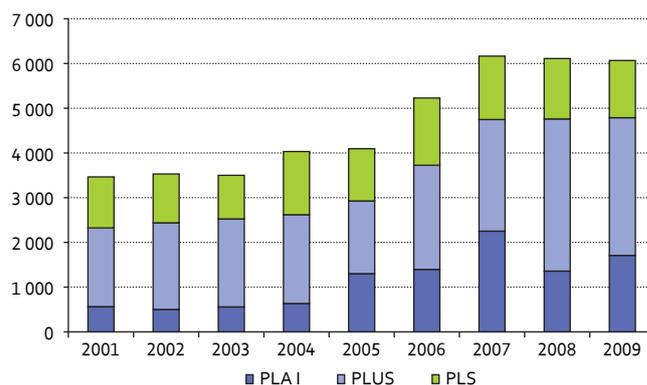
De 2001 à 2009, 472 logements ont été livrés (sur les opérations agréées depuis 1995), dont 40 PLAI et assimilés, 359 PLUS et assimilés et 73 PLS. Au 31 décembre 2009, il reste 94 logements financés à livrer.

Logements sociaux SRU financés : catégories de financement
5^e arrondissement



Source : Ville de Paris

Paris



Source : Ville de Paris

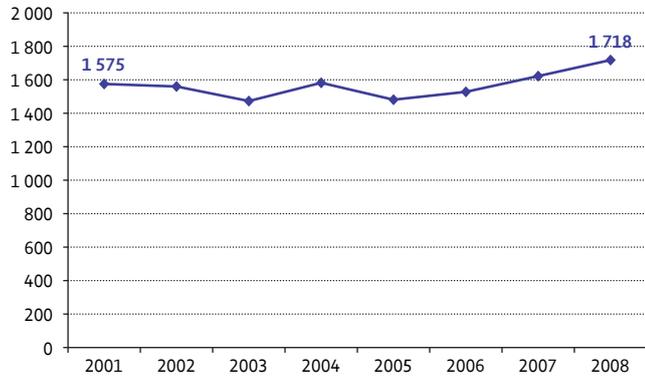


Demande de logements

Entre 2001 et 2008, le nombre de demandeurs de logements sociaux a progressé. On compte 1 718 demandeurs en 2008, soit 4,9 % des ménages (8,0 % à Paris).

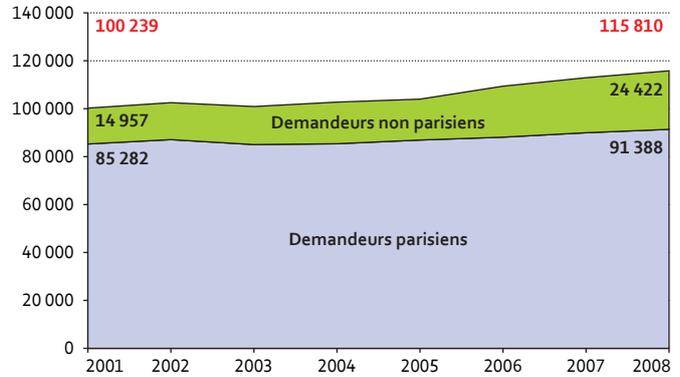
Nombre de demandeurs de logements (2001-2008)

5^e arrondissement

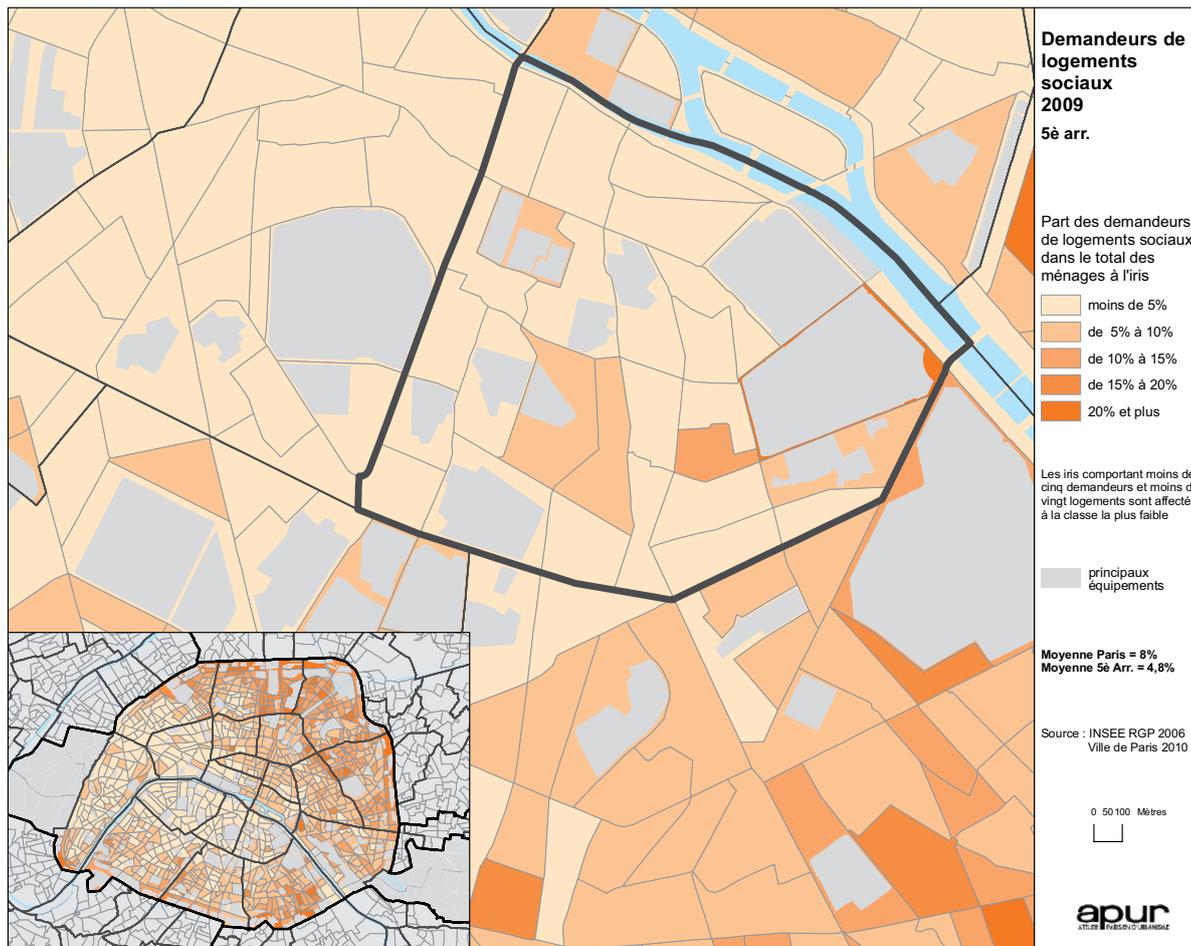


Source : Ville de Paris

Paris



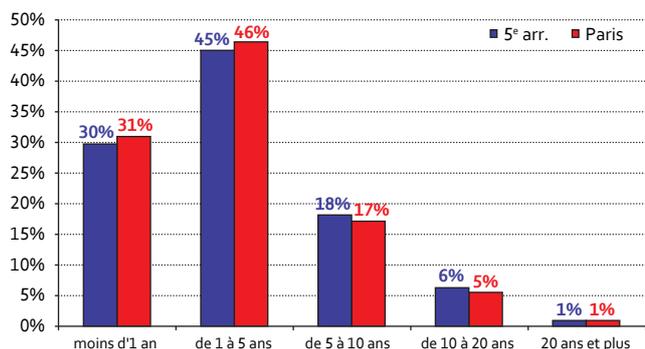
Source : Ville de Paris



Profil des demandeurs de logement

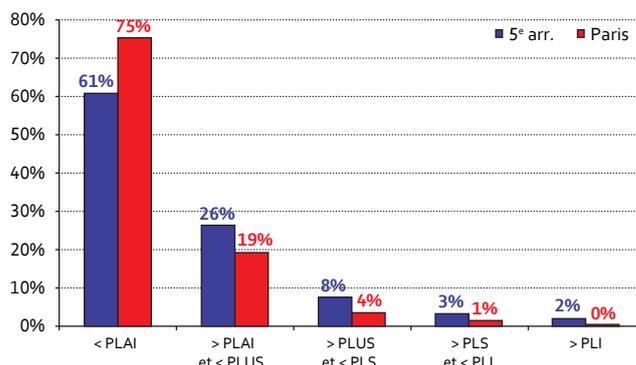
Parmi les 1 718 ménages de l'arrondissement inscrits au fichier parisien de la demande au 31 décembre 2008, 60,8 % ont des revenus inférieurs aux plafonds PLAI (75,3 % pour l'ensemble des demandeurs inscrits à Paris) et 87,2 % aux plafonds PLUS. 74,3 % des demandeurs sont inscrits depuis moins de 5 ans (dont 29,6 % depuis moins d'un an). Les ménages demandeurs sont plus petits que la moyenne parisienne (45,1 % des ménages demandeurs sont des personnes seules contre 39,0 % parmi l'ensemble des demandeurs). 11,1 % des demandeurs inscrits dans l'arrondissement sont déjà locataires dans le parc social et sollicitent un changement de logement.

Ancienneté de la première demande en 2008



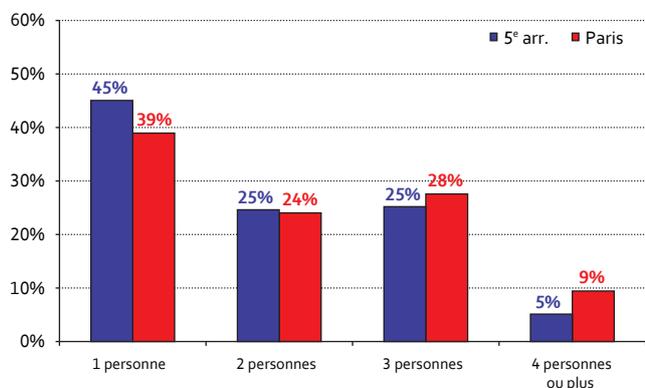
Source : Ville de Paris

Répartition des demandeurs selon les plafonds de ressources en 2008



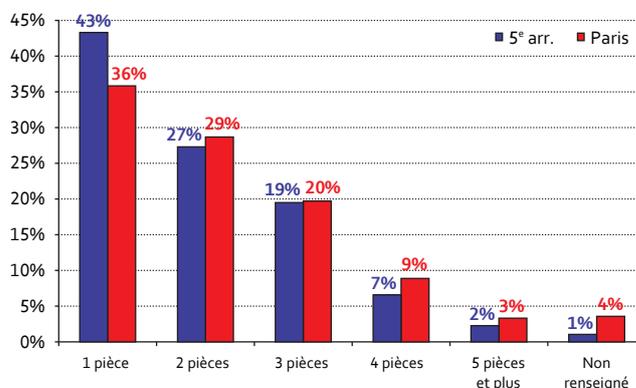
Source : Ville de Paris

Nombre de personnes des ménages à reloger en 2008



Source : Ville de Paris

Taille des logements actuels des demandeurs en 2008



Source : Ville de Paris

Statut d'occupation des demandeurs en 2008

Statut d'occupation du ménage	5 ^e arr.	Paris
Propriétaire	2,7 %	2,5 %
Locataire logement privé	50,9 %	39,2 %
Locataire logement social	11,1 %	20,8 %
Hébergé par un particulier	21,6 %	21,8 %
Logement précaire	13,0 %	12,6 %
Sans domicile fixe	0,8 %	2,9 %
Autres	0,0 %	0,3 %
Ensemble	100,0 %	100,0 %
Effectif	1 718	115 810

Source : Ville de Paris

Attributions de logements sociaux

En 2008, 94 ménages ont été relogés dans le 5^e arrondissement, dont 69 ménages ayant des ressources inférieures à 60 % des plafonds.

Attributions de logements SRU – tous contingents en 2008

	5 ^e arr.	Paris
Nombre de ménages relogés en 2008 dans un logement SRU, selon leur arrondissement de relogement	94	8 097
Dont nombre d'attributions prononcées au bénéfice de personnes dont les ressources sont inférieures à 60 % des plafonds	69	4 995

Source : Préfecture de Paris. Enquête sur les attributions de logements locatifs sociaux
NB : le nombre indiqué correspond à 70 % de l'ensemble des attributions.

Hébergements, logements temporaires et produits spécifiques

Le 5^e arrondissement compte 11 structures d'hébergement ouvertes à différents publics.

• Hébergement pour personnes en difficulté

Pour les personnes en difficulté, le 5^e arrondissement compte 2 centres d'hébergement d'urgence (107 places).

Liste des CHU

La Péniche du Cœur — port Saint-Bernard jardin Tino Rossi (70 places)
Vauquelin — 7, rue Vauquelin (37 places)

Financé non livré:
5, rue Vesale (25 places)

Source : FINESS (1^{er} décembre 2009), Enquête APUR Livraisons (31 décembre 2009)

• Produits spécifiques pour publics défavorisés

Une maison relais a été financée en 2009 et pourra accueillir 17 personnes en difficulté.

Liste des maisons relais financées non livrées

7, rue Vauquelin (17 places)

Source : FINESS (1^{er} décembre 2009), Enquête APUR Livraisons (31 décembre 2009)

• Foyers de travailleurs migrants

Le 5^e arrondissement ne compte aucun foyer de travailleurs migrants.

• Logements étudiants

L'arrondissement dispose de 4 résidences étudiantes CROUS d'une capacité d'accueil de 510 places.

Liste des résidences CROUS

Sarrailh – 39, avenue G. Bernanos (185 places dont 12 adaptées mobilité réduite)
Concordia – 41, rue de Tournefort (122 places dont 4 adaptées mobilité réduite)
Coubertin – 53, rue Lhomond (125 places)
Rollin – 8, rue Rollin (78 places dont 1 adaptée mobilité réduite)

Source : CROUS, CIUP, Enquête APUR Livraisons (31 décembre 2009)

• Foyers de jeunes travailleurs

Il y a 3 foyers de jeunes travailleurs dans l'arrondissement d'une capacité de 121 places.

Liste des foyers de jeunes travailleurs

F.J.T. Marie Moisan — 41, rue Lhomond (26 places)
FJT L'initiative — 21, rue Daubenton (75 places)
Foyer d'accueil Monbièvre — 12, rue des Écoles (20 places)

Source : FINESS (1^{er} décembre 2009), Enquête APUR Livraisons (31 décembre 2009)

• Hébergements pour personnes âgées

L'arrondissement dispose d'une résidence pour personnes âgées dépendantes (111 places).

Liste des maisons de retraite EHPAD et assimilés

Résidence Santé le Jardin des Plantes (CASVP) – 18, rue Poliveau (111 places)

Source : FINESS (1^{er} décembre 2009), Enquête APUR Livraisons (31 décembre 2009)

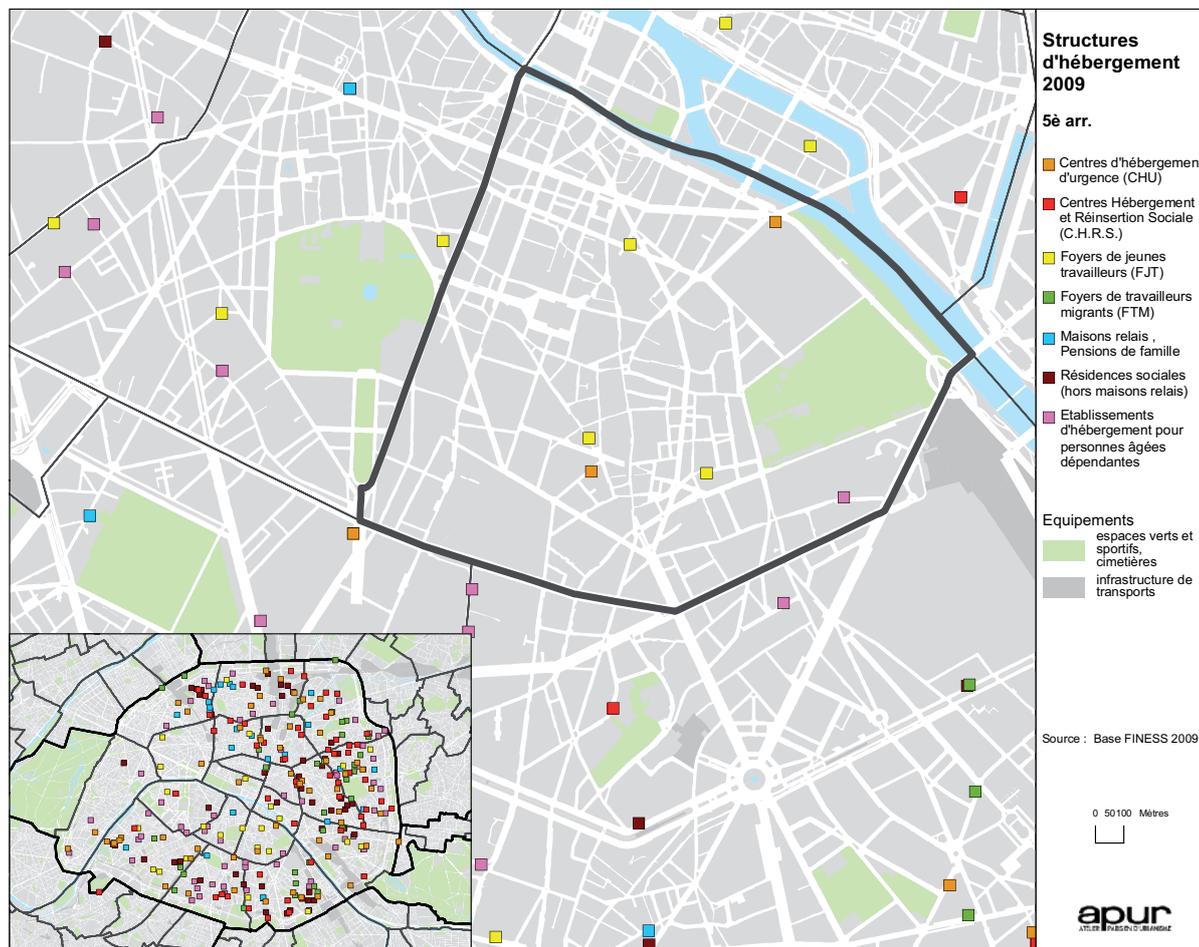
• Hébergements pour personnes handicapées

Il y a 1 foyer d'hébergement pour personnes handicapées dans l'arrondissement d'une capacité de 21 places.

Liste des foyers d'hébergement

Foyer L'Espérance – 47, rue de la Harpe (21 places)

Source : FINESS (1^{er} décembre 2009), Enquête APUR Livraisons (31 décembre 2009)



Mobilisation du parc privé pour l'hébergement

Le dispositif « Louez Solidaires et sans risques » vise à mobiliser des logements du parc locatif parisien afin d'offrir en priorité à des familles faisant l'objet d'une prise en charge hôtelière au titre de l'Aide Sociale à l'enfance (ASE) de meilleurs conditions d'occupation et d'accompagnement social, dans des conditions financières similaires pour les familles. En 2009, 4 logements du 5^e arrondissement ont été mobilisés dans ce cadre.

Politique de renouvellement et de requalification du parc existant

INTERVENTIONS PUBLIQUES DANS LE PARC PRIVÉ ANCIEN

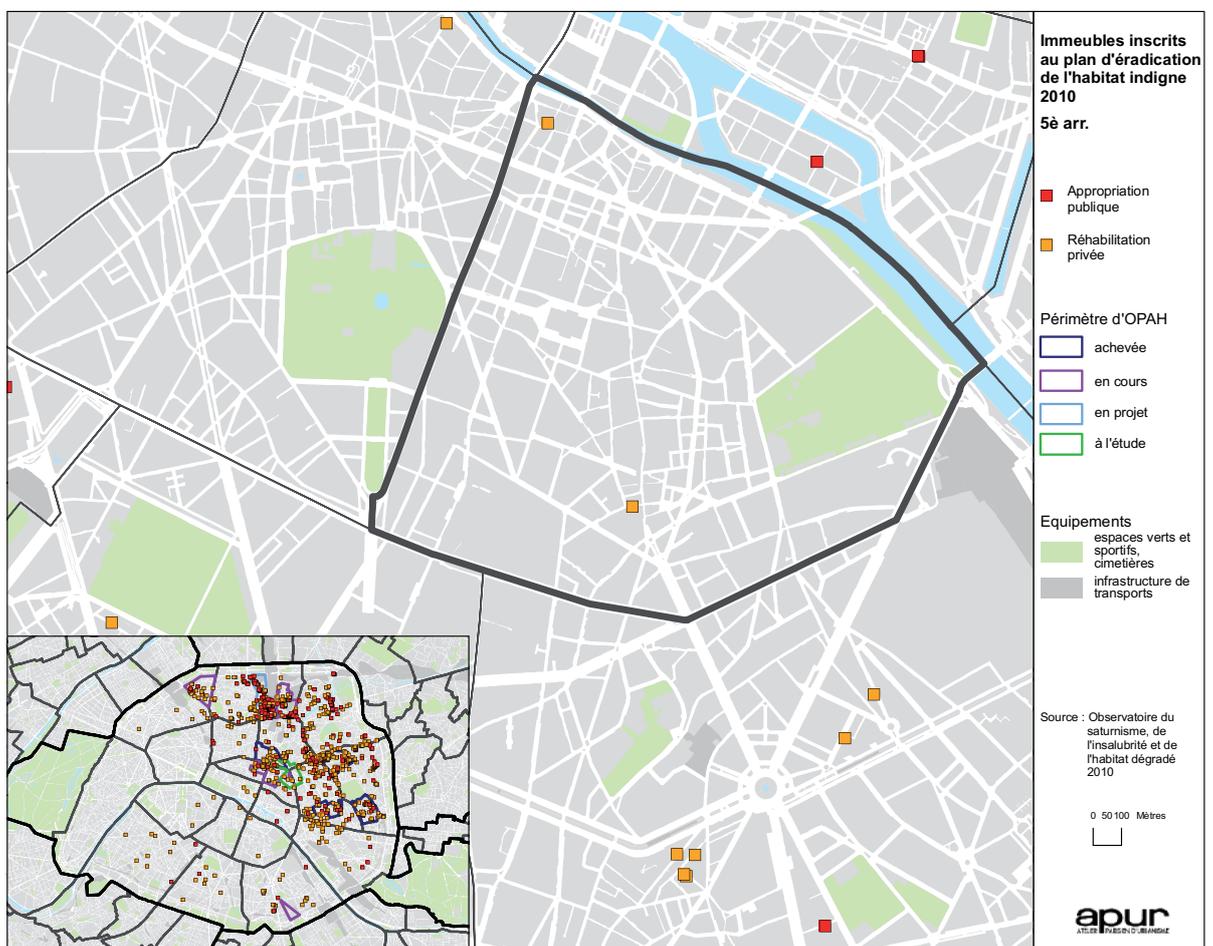
Traitement de l'habitat indigne

Sur les 1 030 immeubles inscrits au plan de l'éradication de l'habitat indigne, 2 sont situés dans le 5^e arrondissement. Ces deux adresses ont fait l'objet d'une réhabilitation privée: l'une a été traitée dans le cadre de l'OAHD et l'autre reste sous la surveillance des services techniques de l'habitat de la Ville.

Liste des adresses inscrites au Plan d'éradication de l'habitat indigne

7, rue Arbalète
22, rue Xavier Privas

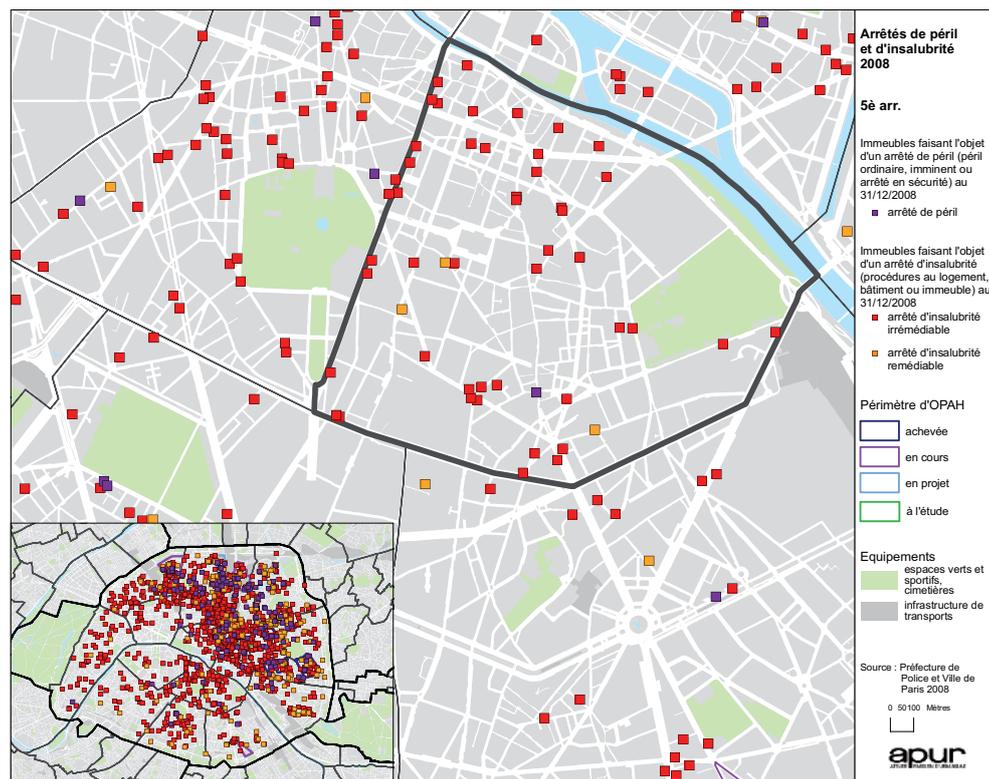
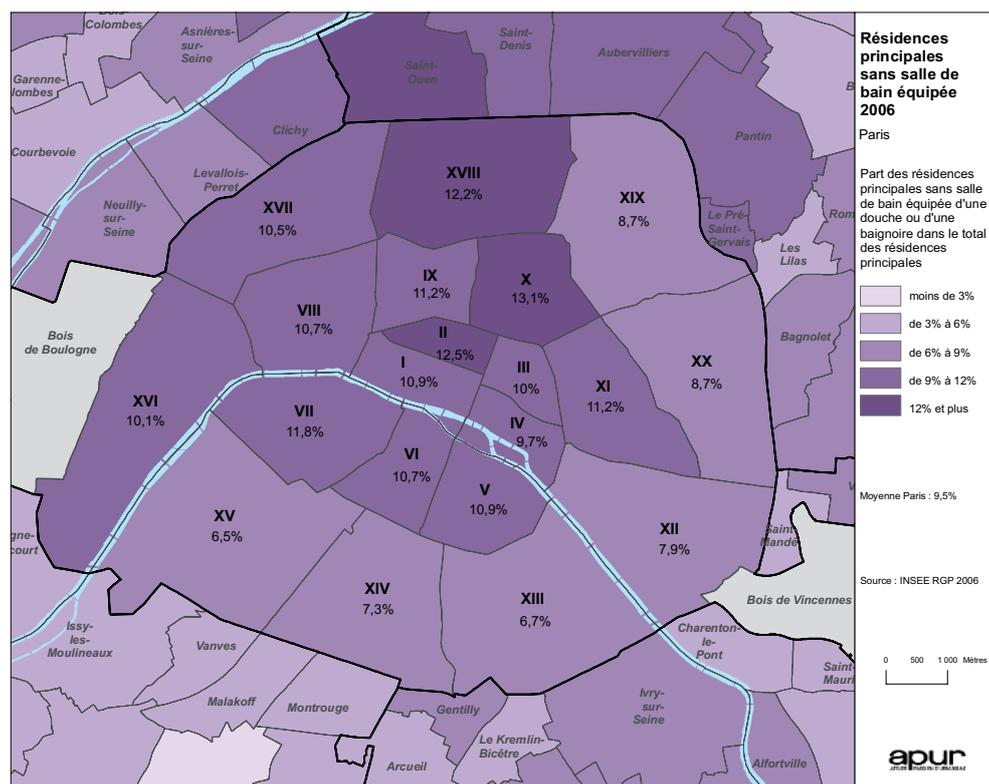
Source : Observatoire du saturnisme, de l'insalubrité et de l'habitat dégradé (2010)

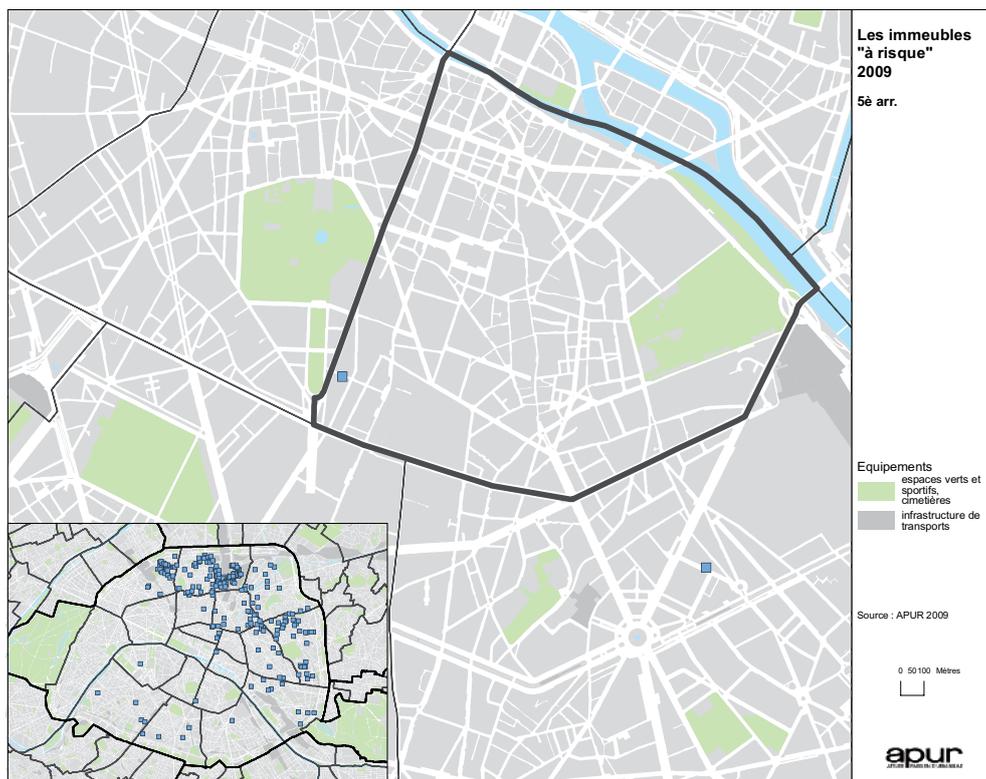
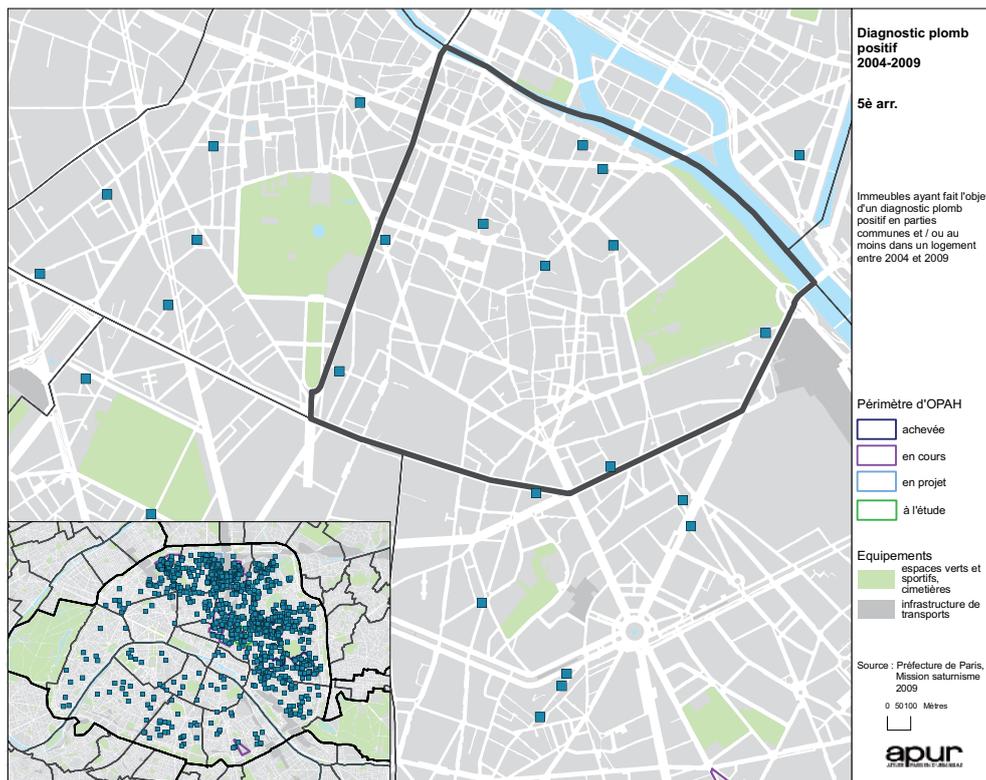


Prévention de la dégradation de l'habitat ancien

L'inconfort, défini par l'absence de salle de bain équipée d'une douche ou d'une baignoire, concerne 10,9 % des résidences principales de l'arrondissement (moyenne Paris: 9,5 %).

Une veille a été engagée pour prévenir la dégradation de l'habitat ancien. La carte des arrêtés de péril et d'insalubrité, ainsi que celle des diagnostics plomb positifs aident à la localisation des immeubles à surveiller ou à réhabiliter. A cet égard, un exercice, essentiellement statistique de repérage des immeubles privés les plus fragiles a permis d'identifier des immeubles cumulant des facteurs de fragilité du point de vue du bâti, de la gestion ou bien encore de leur occupation. Dans le 5^e arrondissement, 1 immeuble a été considéré comme « à risque ».





Démarche méthodologique explicitée en fin de document

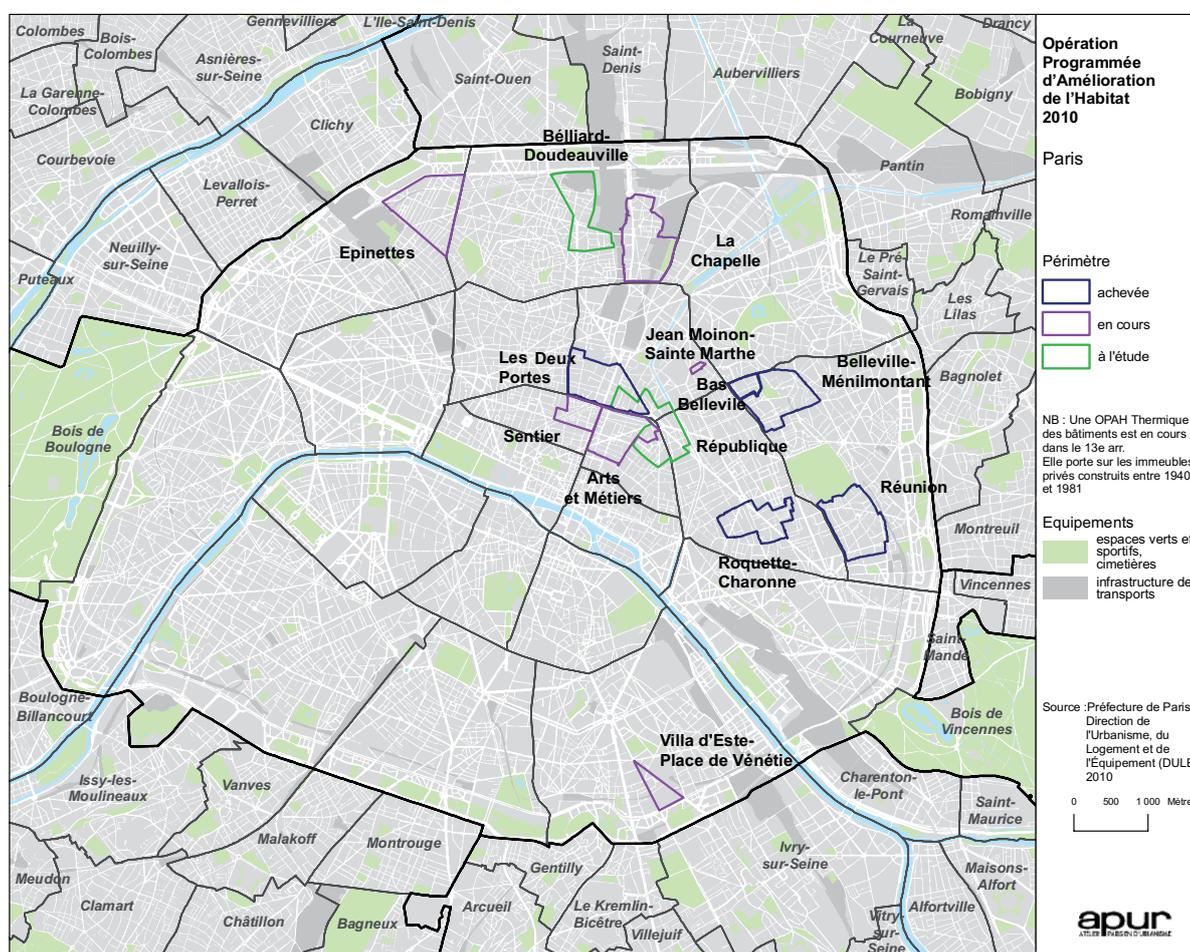
Parc privé et développement durable

Afin de réduire la consommation énergétique des 100 000 immeubles privés à l'horizon 2040, le dispositif « Copropriétés Objectif Climat » a été lancé en février 2008. Ouvert à l'ensemble des copropriétés parisiennes qui souhaitent s'engager dans un projet global de rénovation énergétique, le dispositif permet de financer un diagnostic énergétique à hauteur de 70 % de son montant.

Au 31 octobre 2009, 3 pré-études ont eu lieu dans le 5^e arrondissement, 1 diagnostic a été voté mais aucun n'a été encore réalisé. (14 à l'échelle de la capitale).

Requalification des quartiers anciens

Aucune OPAH n'est en cours dans l'arrondissement.



Hôtels meublés

En 2007, la Ville de Paris, la Préfecture de Police de Paris et la Préfecture de Paris ont mis en place un observatoire des hôtels pratiquant de l'hébergement social. L'observatoire recense 13 établissements dans le 5^e arrondissement (et 845 à Paris) : 9 hôtels meublés et 4 hôtels de tourisme. Ces établissements sont utilisés pour héberger des familles démunies qui ne trouvent pas d'autres solutions pour se loger, faute de moyens ou de garanties suffisantes.

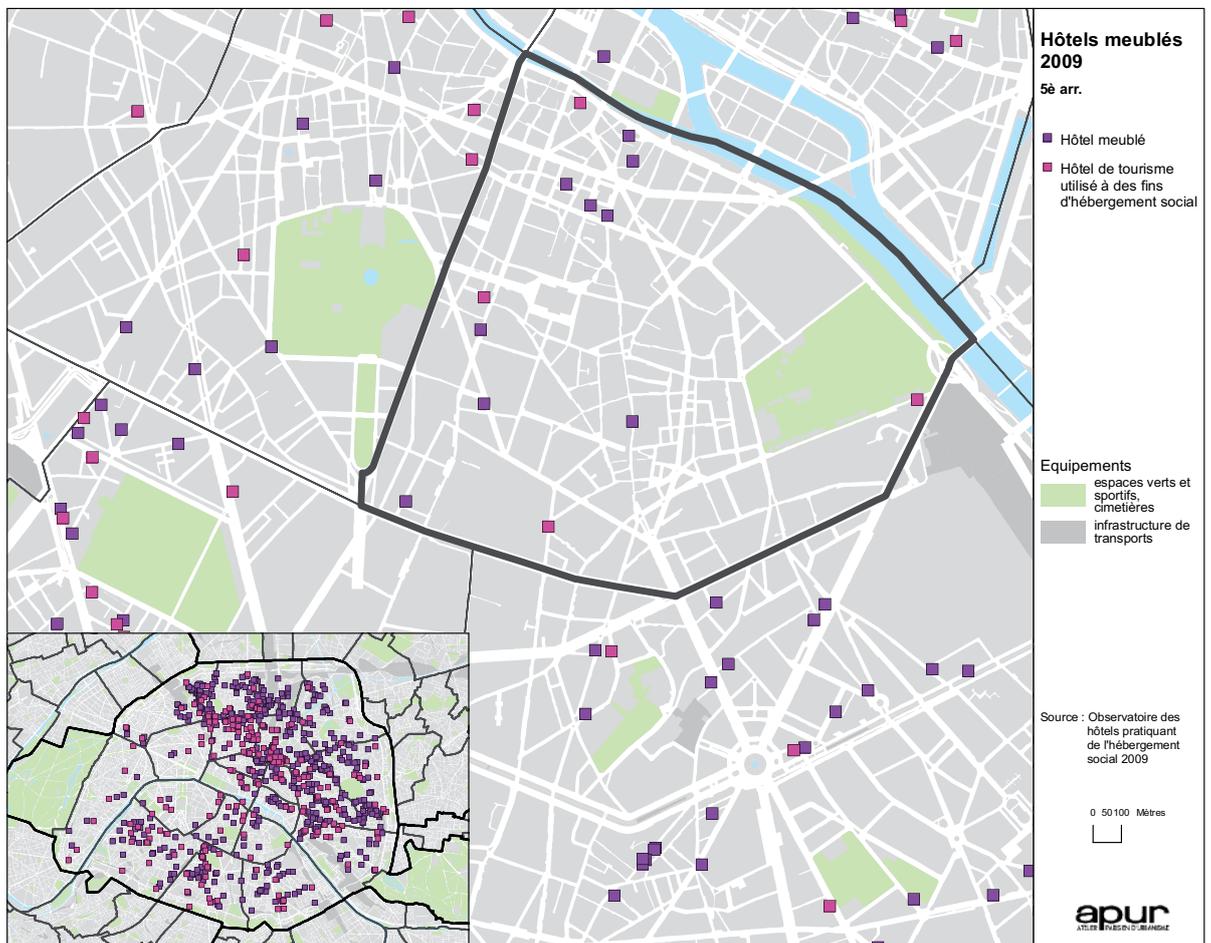
En janvier 2010, 6 établissements ont fait l'objet d'une procédure administrative au titre de la sécurité, du risque d'incendie, de l'état de salubrité ou du saturnisme.

Afin d'aider les hôteliers à mettre aux normes et améliorer leurs établissements, la Ville de Paris a mis en place depuis 2007 une opération programmée d'amélioration des hôtels meublés (OPAHM). Elle concerne potentiellement 10 hôtels dans l'arrondissement. A ce jour, aucun hôtelier n'a adhéré à la démarche. Entre 2001 et 2007, 1 hôtel a été acquis pour créer du logement social ordinaire.

Hôtels pratiquant de l'hébergement social (janvier 2010)

	Hôtels meublés		Hôtels de tourisme utilisés à des fins d'hébergement social		Total	
	nb établissements	nb de chambres	nb établissements	nb de chambres	nb établissements	nb de chambres
5 ^e arr.	9	196	4	118	13	314
Paris	632	18595	213	7 135	845	25 730

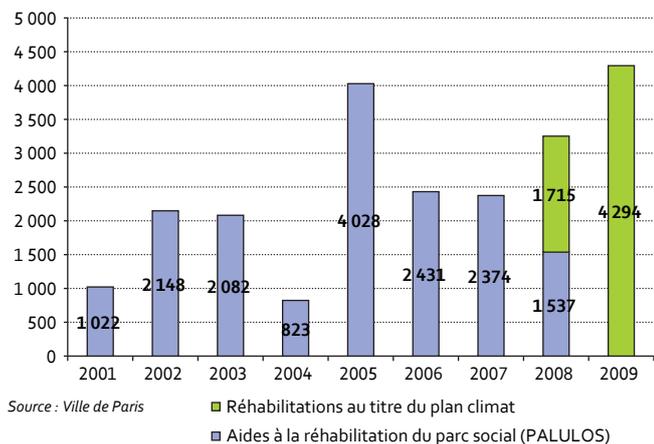
Source : Observatoire des hôtels pratiquant de l'hébergement social, APUR



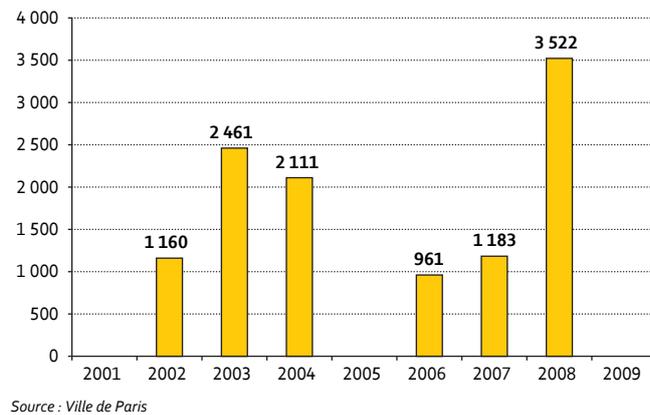
AMÉLIORATION DU PARC LOCATIF SOCIAL

Entre 2001 et 2009, 24 logements du 5^e arrondissement ont fait l'objet d'une réhabilitation (PALULOS). Aucun logement n'a été l'objet d'une résidentialisation (AQS).

Réhabilitation du parc social (PALULOS) et plan Climat (2001-2009) Paris



Amélioration de la qualité des services (2001-2009) Paris



Définitions

Catégories socio-professionnelles selon INSEE

Agriculteurs exploitants	Agriculteurs exploitants
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Artisans
	Commerçants et assimilés
	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions libérales
	Cadres fonction publique, professions. intellectuelles, artistiques
	Cadres d'entreprises
Professions intermédiaires	Profession intermédiaire : enseignement, sante, fonction publique, assimilés
	Prof. intermédiaires administratives, commerciales des entreprises.
	Techniciens
	Contremaîtres, agents de maîtrise
Employés	Employés de la fonction publique
	Employés administratifs d'entreprises
	Employés de commerce
	Personnels des services directs aux particuliers
Ouvriers	Ouvriers qualifiés
	Ouvriers non qualifiés
	Ouvriers agricoles
Retraités	Anciens agriculteurs exploitants
	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
	Anciens cadres et professions intermédiaires
	Anciens employés et ouvriers
Inactifs	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
	Inactifs divers (autres que retraités)

Changement de destination

Cette notion recouvre les transformations en habitation de locaux ayant un autre usage que l'habitation, mais aussi les transformations de locaux ayant un autre usage que l'habitation en habitation. À Paris, le changement d'usage de locaux destinés à l'habitation peut être soumis à autorisation préalable délivrée par le maire de Paris après avis du maire d'arrondissement (Voir L631-7).

Déciles de revenus

Les déciles de revenus sont les valeurs qui partagent la distribution des revenus en dix parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires, le premier décile (noté généralement D1) est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires et le neuvième décile (noté généralement D9) est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires.

Densité humaine

La densité humaine correspond à la densité cumulée des emplois et de la population.

Effectifs scolaires domiciliés

Les effectifs scolaires domiciliés correspondent aux enfants scolarisés à Paris résidant dans l'arrondissement.

Emplois salariés privés selon l'UNEDIC

Le champ d'observation de l'emploi salarié comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont exclus de ce champ : les salariés de l'État et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et paragrícolas (champ CCMSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle.

EPLS/logements gérés par des bailleurs sociaux

L'enquête sur le parc locatif social (EPLS) recense tous les logements locatifs conventionnés ou non, faisant l'objet d'un contrat de location et gérés par un organisme HLM, SEM ou agréé (à l'exclusion des logements-foyers, des résidences pour personnes âgées ou handicapées...).

Foyer allocataire « à bas revenus »

Un foyer allocataire est dit « à bas revenus » lorsque son revenu par unité de consommation est inférieur à 60 % du revenu médian par unité de consommation de la population de référence (population âgée de moins de 65 ans, hors étudiants). Il est calculé au niveau national à partir de l'enquête Revenus fiscaux (ERF) avant impôt, qui fait référence pour la mesure de la pauvreté monétaire. Le seuil de bas revenus est fixé à 871 € par unité de consommation pour les données au 31 décembre 2007.

Immeubles « à risque »

Un travail a été conduit en 2009 pour repérer statistiquement les immeubles parisiens du parc privé qui rencontrent des difficultés du point de vue de leurs caractéristiques techniques, de leur occupation, ou encore de leur gestion. 6 indicateurs de risque ont été mobilisés et le risque de dégradation du bâti a été mesuré en observant les immeubles cumulant les difficultés. Les indicateurs retenus et leur pondération sont les suivants :

- prédominance de petits logements locatifs : 2 points,
- problèmes de sécurité : 2 points ;
- problèmes de salubrité : 2 points ;
- problèmes de saturnisme : 2 points ;
- part importante de demandeurs de logements : 1 point ou 2 points ;
- factures d'eau impayées : 1 point.

Une note est attribuée à chaque immeuble selon l'intensité du risque. Parmi les 50 000 immeubles parisiens d'habitat privé, 235 immeubles cumulent trois types de difficultés et présentent un risque de dégradation de leur bâti.

Logements occasionnels

Les logements occasionnels sont des logements ou des pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles : spécificité urbaine et centrale, ces logements sont traditionnellement plus représentés à Paris que dans le reste de la France.

Logement vacant

Pour l'INSEE, est considéré comme vacant tout logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants: proposé à la vente, à la location, déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation, en attente de règlement de succession, conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés, gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple: un logement très vétuste...). L'estimation du nombre de logements vacants reste un exercice imparfaitement maîtrisé et les résultats issus des différentes sources ne se recoupent pas. Le recensement et l'enquête logement opèrent une distinction entre logements vacants, résidences secondaires et logements occasionnels. L'affectation d'un logement dans l'une de ces catégories est toutefois délicate lorsque les informations recueillies sur place sont insuffisantes.

La DGI communique des données relatives aux logements assujettis à la taxe sur les logements vacants (TLV), mise en place en 1999. Les logements concernés sont les logements, hors parc HLM et SEM, vacants depuis au moins deux années consécutives, au 1^{er} janvier, disposant d'un confort minimum (électricité, eau, sanitaires) et pour lesquels un avis de recouvrement est émis.

L631-7 - changement d'usage de locaux destinés à l'habitation

En application de l'article L631-7 du CCH, le changement d'usage de locaux destinés à l'habitation est soumis à autorisation préalable délivrée par le maire de Paris après avis du maire d'arrondissement. Un règlement municipal fixe les conditions de délivrance des autorisations de changement d'usage de locaux d'habitation et détermine les compensations (les compensations consistent en la transformation en habitation de locaux ayant un autre usage que l'habitation).

Naissances domiciliées

Une naissance est dite domiciliée dans une commune donnée lorsque la mère réside dans cette commune.

Population immigrée

Une personne immigrée est une personne née à l'étranger sous une nationalité étrangère.

Résidence secondaire

Logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris logement meublé loué pour des séjours touristiques

Revenu médian

Niveau de revenu qui partage exactement en deux la population: La moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

Revenu par unité de consommation (RUC)

Le nombre d'unités de consommation est établi suivant l'échelle de l'OCDE et d'Eurostat, en comptant une unité de consommation pour la personne de référence, 0,5 unité pour toute autre personne de 14 ans ou plus et 0,3 unité pour chaque enfant de moins de 14 ans. Un foyer est dit « à bas revenus » lorsque son RUC est inférieur à 60 % du revenu médian par unité de consommation de la population de référence (population âgée de moins de 65 ans, hors étudiants).

